REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

IIe ANNÉE — 1911

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
4, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 4
GENÈVE

IIme Année. N° 2. Février 1911.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

Revue mensuelle du Mouvement moderniste.

SOMMAIRE :

Pages.

La Rédaction : Referendum pour un programme d'action. . . 49
Miss M. D. P. : Réflexions d'une femme 51
S. Inquisitor : La « Secte angélique » 54
Nos Enquêtes : Rome et l'Orient. — I. *Rome et l'Orient catholique*, d'après la baronne d'Uxkull. — II. *Rome et l'Orient orthodoxe*, par G. de La Haulte Chambre. 63
Documents : *Pensées sur la question de l'union des Eglises*, par le prince Max de Saxe 70
Chronique Internationale : Le prince Max de Saxe et « L'intrigue de Genève ». — Deux nouvelles proscriptions *(Mgr Batiffol et Mgr Herscher)*. — Autour du serment antimoderniste. — Nouvelles de Belgique 80
Poignée de Nouvelles. 93
Questions ecclésiastiques : *Le vœu du Célibat*, par P. Couissin. 97
Tribune Libre : *La Tolérance tzarienne*, par Francisque d'Armade 99
Bibliographie : *L'Eglise romaine dans l'Amérique latine*, par J. Corredor La Torre (A. D. S). — *Jésus historique*, par Piepembring (X. Rive) 102
Livres reçus 104

Un an : 10 fr. - Le numéro : 1 franc.

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
4, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 4
GENÈVE

REVUE MODERNISTE
INTERNATIONALE

Revue Mensuelle du Mouvement Moderniste.

Un an : 10 fr. — Un numéro : 1 fr.

On s'abonne : Au Bureau de la Revue et dans tous les Bureaux de Poste. Pour la France : A la librairie E. Nourry, 62, rue des Ecoles, 62, Paris.

Direction et Administration :

GENÈVE — 4, Rue du Vieux-Collège — GENÈVE

La Revue étant ouverte à tous les courants du modernisme, chaque collaborateur garde la responsabilité personnelle des opinions émises dans ses écrits.

La Revue donnera un compte rendu de tout ouvrage qui lui sera adressé directement.

Pour des motifs de rédaction, ce numéro paraît avec quelques jours de retard. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous en excuser. Nous avons été également obligés de renvoyer au prochain numéro différentes rubriques et plusieurs notes de chronique déjà toutes préparées.

Si chacun de nos lecteurs voulait bien se donner la peine de nous procurer un nouvel abonné, il permettrait à la *Revue* de déployer une activité qui la rendrait encore plus intéressante. Nous apprécierons d'autant plus l'effort de nos amis et compagnons d'armes que les cléricaux qui, jusqu'ici, se plaisaient à ignorer la *Revue*, sont contraints de compter désormais avec elle et qu'aujourd'hui tous les moyens leur paraissent bons pour nous porter préjudice.

On nous réclame un peu partout, et spécialement de la part de bibliothèques, l'année 1910 de la *Revue*, dont les numéros 3 (mars) et 9 (novembre) sont épuisés. Les personnes qui voudront bien nous renvoyer ces deux fascicules pourront choisir entre les quatre volumes ci-dessus un ouvrage qui leur sera envoyé en échange.

Nous prions les abonnés des pays qui n'acceptent point les remboursements postaux (Espagne, Angleterre, etc.), de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement s'ils ne l'ont déjà fait.

Un arrangement fait avec M. Nourry nous permet d'offrir aux cinquante premiers abonnés nous procurant un nouvel abonnement les quatre volumes suivants, d'une valeur approximative de 9 fr. :

E. Michaud : *Les enseignements essentiels du Christ.* 1 vol. de 120 p., à 1 fr. 25.

J. de Bonnefoy : *Vers l'Unité de Croyance* (fin d'édition). 1 vol. de 121 p., à 1 fr. 25.

A.-L.-M. Nicolas : *Seyyed Ali Mohammed,* dit *le Bâb.* 1 vol. de 458 p., à 2 fr. 50.

P. Dabry : *Catholiques républicains.* 1 vol. de 752 p., à 4 fr.

Nous remercions vivement ceux qui ont déjà répondu à notre appel et sommes reconnaissants par avance à ceux qui auront l'obligeance de le faire.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE
1911. — N° 2.

REFERENDUM
POUR UN PROGRAMME D'ACTION

Le mouvement progressiste, quelles que soient son étendue et son intensité, ne deviendra réellement décisif et dominateur que lorsqu'on aura réalisé une union effective et pratique de tous les individus résolus à lutter pour la bonne cause. Ici comme ailleurs l'union fait la force. C'est sa merveilleuse organisation, basée il est vrai, le plus souvent, sur l'abrutissement des peuples et la tyrannie des consciences, qui donne à la curie romaine le droit de parler au nom d'une conscience collective, laquelle lui est en réalité, et pour les trois quarts au moins, étrangère, qui lui permet de revendiquer la possession des églises et des biens ecclésiastiques, d'exercer une influence politique et sociale des plus redoutables. Le cri que Carl Marx lançait aux prolétaires de tous les mondes et qui devait les conduire à de magnifiques conquêtes, nous pouvons l'adresser à toutes les consciences que l'aveuglement et les prévarications de Rome révoltent, à tous les prêtres que meurtrissent les chaînes d'un honteux esclavage.

On a souvent reproché au modernisme d'être vague et imprécis, d'ignorer *ce qu'il veut.* En réalité, chacun de nous a donné à sa vie un but clair et défini, mais ce reproche n'est pas sans fondement pour ce qui concerne le mouvement dans son ensemble, et cela surtout pour ce qui touche aux pays latins. Certes, on travaille ferme dans nos rangs et les initiatives personnelles, souvent heureuses, fleurissent à l'envi comme aussi les organisations multi-

ples. Mais ces groupements sont maintes fois dispersés et par conséquent impuissants, ces efforts sont, la plupart du temps, isolés et destinés à mourir en herbe. Pourtant, nous ne pensons pas qu'il faille supprimer les tentatives individuelles, ni s'alarmer de la pullulation d'associations particulières. Nous ne pouvons songer à former une Eglise ayant un credo tout fait et une hiérarchie. Ce qui est nécessaire, c'est que toutes ces entreprises, individuelles ou collectives, se rattachent à un programme commun de travail pratique, et fassent adhésion à un comité central où chaque groupement sera représenté. On aurait ainsi le maximum de liberté avec l'unité nécessaire. Chaque membre ou association y adhérant devrait s'imposer de réaliser le programme fixé d'un commun accord, en gardant la liberté de travailler en dehors de lui pour le programme intégral que l'on préfère.

Nous faisant ici l'écho des préoccupations qu'un grand nombre de nos amis nous ont confiées, nous ouvrons donc un *référendum* pour un programme pratique de réforme et sur les moyens de le mettre en œuvre. Les résultats de ce *référendum* nous permettront, espérons-le, de formuler un programme apte à rallier toutes les bonnes volontés et à nous faire sortir de ce domaine purement académique où sont cantonnés la plupart des nôtres dans les pays latins.

Le référendum doit porter d'abord sur la nature du programme. Une entente pratique pourra se faire, en effet, soit sur la base d'un programme *minimum* comprenant une simple réforme disciplinaire, susceptible cependant de résultats décisifs (comme l'abolition du célibat obligatoire, ou l'association des prêtres travailleurs), ou bien sur celle d'un programme *maximum* comportant une revision, plus ou moins radicale, de la doctrine et de la discipline traditionnelles.

Le deuxième point du référendum concerne les moyens de rendre possible la réalisation de l'un ou de l'autre programme (association secrète du clergé, formes diverses de

propagande, etc.). Nous invitons chaudement nos amis à vouloir bien y réfléchir, à étudier la situation actuelle et à nous faire part des résultats de leurs méditations et de leurs expériences.

Nous nous adressons non seulement aux modernistes proprement dits, mais à tous ceux qui désirent une régénération de l'Eglise.

Nous nous adressons aussi aux laïques compétents en la matière, mais surtout aux prêtres, les premiers et les plus directement intéressés à la question et qui, nous le croyons fermement, deviendront les ouvriers réels de la nouvelle humanité.

Nous publierons les réponses les plus intéressantes qui nous parviendront, tout en priant nos amis et correspondants de nous donner en peu de phrases beaucoup d'idées, ne pouvant mettre à leur disposition qu'un espace restreint. Tous peuvent être assurés de la discrétion la plus absolue. Nous remercions d'avance tous ceux qui voudront bien prendre part au référendum, que nous formulons dans les propositions suivantes :

REFERENDUM

pour un programme d'action.

1° Préférez-vous un programme *minimum* ou un programme *maximum ?* et dans l'un ou l'autre cas comment concevez-vous ce programme ?

2° Quels moyens ou quelle tactique croyez-vous les plus aptes à le réaliser ? *La Rédaction.*

RÉFLEXIONS D'UNE FEMME

Je connais une âme solitaire; une âme de femme, mais de femme qui réfléchit. Pourquoi dis-je « mais » ? — est-ce que la femme ne réfléchit pas autant que l'homme ? C'est là une question que je n'ai pas envie de traiter en ce mo-

ment. Si elle devait l'être, je voudrais que ce fût par cette âme solitaire dont je parle, et dont je me propose de présenter ici les réflexions qu'elle me confie à certains moments. Cette personne, nous la nommerons tout simplement V., et mon désir serait de rendre ses pensées sur différents sujets telles qu'elle les émet, c'est-à-dire sans aucun souci de la forme, sans autre prétention littéraire que celle d'être clair et simple. M. D. P.

« A propos des prêtres, m'écrit-elle, je ne puis entière-
« ment partager l'avis du Père N... (un prédicateur ita-
« lien dont les notes avaient été imprimées) ; tout en étant
« révolutionnaire dans sa conception du caractère sacer-
« dotal, il ne l'est pas assez pour me contenter. Il est vrai
« qu'il reconnaît pleinement la distinction qui existe entre
« le sacerdoce spirituel et le sacerdoce officiel, dont le pre-
« mier est la véritable raison d'être du second; il est vrai
« aussi qu'il est hostile à cette notion de « caste », selon
« laquelle le prêtre est un être en tout supérieur aux sim-
« ples fidèles. Mais voici le point sur lequel il ne me semble
« pas avoir assez approfondi son sujet, et je dirai même
« que ce n'est pas la première fois que je rencontre ce dé-
« faut (un défaut selon mes idées) dans la conception libé-
« rale, ou moderniste si vous voulez, du prêtre. Pour le
« Père N... le prêtre, tout en n'étant pas placé démesuré-
« ment au-dessus des fidèles, est censé posséder pourtant,
« ou devoir posséder, une plénitude de science religieuse,
« une perception des vérités religieuses, que ne possède
« point la masse. C'est-à-dire que, d'une certaine façon, il
« doit avoir trouvé ce que nous autres cherchons encore.

« Je ne nie pas, d'ailleurs, que c'est là une excellente
« chose lorsque le prêtre est instruit et savant; lorsqu'il est
« capable d'affronter intellectuellement les problèmes reli-
« gieux du jour; dans certaines positions ecclésiastiques
« cette science est absolument essentielle. Mais je ne vois
« pas qu'elle soit indispensable au simple prêtre.

« Je ne nie pas non plus qu'il n'y ait une perception

« mystique des vérités religieuses et qui sied bien au carac-
« tère sacerdotal; que c'est une consolation pour les fidèles
« que leur prêtre soit plus directement en contact avec ce
« monde surnaturel dont il leur parle. Mais ceci encore
« ne me semble pas nécessaire.

« Je pense, au contraire, qu'on peut être un excellent
« prêtre même en étant, comme la plupart, ignorant de
« l'exégèse, peu avancé dans la philosophie moderne;
« comme on pourrait être aussi un excellent prêtre tout
« en étant troublé dans sa foi, éprouvé dans l'ordre moral,
« un simple chercheur, et non pas un arrivé dans l'ordre
« de la certitude et de la vérité religieuse.

« Certes je regrette profondément ces tentatives der-
« nières d'élever le clergé dans une ignorance de la vie et
« de la science moderne qui n'est *point* partagée par le
« reste du monde; mais je crois que c'est par une erreur
« analogue du parti opposé qu'on demande au prêtre *plus*
« de science qu'on ne rencontre ordinairement dans la
« masse des fidèles. A mon avis, rien de plus, ni rien moins,
« ne doit être *exigé* du prêtre; que le clergé en sache *autant*
« que le reste des hommes sur le mouvement de la vie et
« la marche de la science, qu'il ait l'instruction nécessaire
« qu'exige son état, et il en saura suffisamment pour s'ac-
« quitter strictement de son métier.

« Est-ce dire que je ne considère dans le prêtre que son
« caractère purement officiel ? Ce serait oublier entière-
« ment le sacerdoce spirituel, qui est plus élevé que le sa-
« cerdoce officiel tout comme l'âme est supérieure au
« corps. Non, ce que je voudrais voir en lui, c'est quelque
« chose de bien plus difficile que ce que je viens d'exclure;
« et j'ose dire que c'est ce que nous voudrions tous voir
« dans nos prêtres. Je ne demande pas qu'il ait *trouvé,*
« mais je demande qu'il soit un *chercheur* qui ne cesse
« jamais de chercher; un chercheur qui a brûlé ses vais-
« seaux et ne peut plus retourner au monde positif et ma-
« tériel qu'il a quitté; un chercheur pour qui l'espoir de

« ce qu'il va trouver vaut plus que toutes les certitudes « qu'il a quittées; un homme dévoué aux idéals qui ne peu- « vent pas être réalisés dans un monde matériel; un homme « qui peut posséder une foi d'enfant paisible, ou une foi « d'esprit agité et tourmenté, mais un homme dans les « yeux duquel cette foi est la perle précieuse pour laquelle « il donnera tout le reste.

« Qu'il soit donc, ce prêtre dont je parle, un homme « d'instruction médiocre, il ne sera pas pour autant borné « et tyrannique dans ses vues sur la science des autres, car « ce n'est pas la science, même religieuse, qui constitue sa « prérogative spéciale; c'est la dévotion aux idéaux reli- « gieux. Cet homme aura le pas sur son troupeau, non « parce qu'il distingue mieux le but vers lequel il tend, « mais parce qu'il n'a rien qui l'arrête; sa vie même est « dans la poursuite de ces idéals supra-terrestres. Dépouillé « de tout autre intérêt déterminé, il aura l'influence « qu'exercent nécessairement tous ceux qui sont indépen- « dants de vues ou dépouillés d'ambition personnelle. Et « que je vous glisse un dernier mot dans l'oreille, cet « homme-là sera indépendant d'esprit et trouvera dans sa « conscience la loi suprême qui régira toutes les lois su- « bordonnées. »

Londres. V.

LA « SECTE ANGÉLIQUE »

Histoire d'une association mystique contemporaine [1]

Depuis une dizaine d'années, les journaux de la Sicile parlent, de temps en temps, d'une association religieuse fort répandue dans plusieurs paroisses, surtout dans le

[1] Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette étude de mœurs d'un certain clergé, due à la plume d'un prêtre de Sicile, très documenté sur le sujet. *(N. d. R.).*

diocèse de Cefalù. On prétend que cette association, sous le nom pieux de « Setta angelica », dissimulerait des pratiques infâmes et même que des jeunes filles, des femmes mariées, seraient entraînées par d' « angéliques » prêtres aux pires débauches de luxure.

Cette association ne s'est pas formée en Sicile : elle a vu le jour dans l'Italie du Nord, vers 1860, sous la dénomination d' « ordine angelico », et ses membres, jouissant d'une *inspiration divine* toute spéciale, étaient à même de professer la vie angélique avec une perfection capable « de renouveler les vertus de la période apostolique ». Tout comme les anges protecteurs de l'association, les initiés recevaient, avec le Saint-Esprit, « une pureté angélique qui s'infusait dans la chair, la rendait réfractaire à toute souillure, même dans les situations les plus dangereuses et dans les plaisirs les plus raffinés ».

Il apparaît pourtant que cette pureté impossible à souiller offensa quelques articles du code pénal, puisqu'à Padoue, un pensionnat de jeunes filles dirigé par des nonnes, et où la « secte angélique » avait fait de nombreuses adeptes, fut fermé par l'autorité judiciaire. En dépit de cette affaire, l'association trouva moyen de se répandre par ailleurs et de grossir ses rangs de nouveaux apôtres choisis parmi de jeunes prêtres diserts, pères spirituels très recherchés par les dames. En se répandant, l'*ordre* prit des formes nouvelles et développa ses bases doctrinales et théologiques.

Le principe fondamental de la doctrine angélique est d'ailleurs formulé dans une proposition très simple et fort merveilleuse en sa simplicité. « L'esprit qui guide *les angéliques* leur donne le droit d'une *liberté d'action* telle, qu'elle ne peut être jugée par des hommes. » N'est-ce pas charmant de candeur ? Et voilà comment on s'y prend pour échapper à toute autorité humaine : personne n'a le droit de les juger, car les lois des hommes faibles et non purifiés ne sont pas applicables aux angéliques. Mais le

pivot de la théologie angélique, c'est la doctrine de la communication du Saint-Esprit et de l'infusion de la pureté. Cette doctrine, comme il est naturel, est entièrement établie sur des citations bibliques, d'un côté, et des argumentations théologiques, de l'autre.

C'est le IIme *Livre des Rois* qui est chargé d'offrir aux *angéliques* « des enseignements limpides sur la méthode de la communication de l'Esprit ».

Le prophète *Elisée* voulait rappeler à la vie un enfant mort depuis un jour :

« Lorsque Elisée arriva dans la maison, voici, l'enfant était mort, couché sur son lit. Elisée entra et ferma la porte sur eux deux, et il pria l'Eternel. Il monta, et se coucha sur l'enfant; il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, et il s'étendit sur lui. Et la chair de l'enfant se réchauffa. Elisée s'éloigna, alla çà et là par la maison, puis remonta et s'étendit sur l'enfant. Et l'enfant éternua sept fois, et il ouvrit les yeux ». (Lib. II, chap. IV, vv. 33-35).

Ce récit biblique est la clef de voûte des systèmes angéliques. De la même façon que le prophète rappelait l'enfant à la vie, ceux qui possèdent le Saint-Esprit et la pureté sont tenus de les transmettre aux initiés en leur touchant le visage de leur propre visage, les yeux de leurs yeux, les mains de leurs mains et ainsi tous les membres du corps jusqu'à ce que la communication soit entière et parfaite.

C'est le seul moyen de communication que Dieu nous ait révélé dans les Ecritures.

La démonstration théologique de la doctrine n'est guère moins ahurissante. Jésus-Christ n'a pas refusé de revêtir la chair humaine : il s'est adapté à vivre dans cette forme et il s'est soumis à tous les besoins et toutes les nécessités de la chair. Par les yeux il a regardé, par la bouche il a parlé, par le toucher il a eu des sensations de tout genre, etc.; en un mot, c'est grâce aux sens qu'il a communiqué

ses pensées, son âme, sa pureté. C'est en lui embrassant les pieds que la Madeleine a obtenu le pardon de ses péchés; c'est en lui touchant son manteau que l'*hémorroïsse* a trouvé la guérison; c'est en dormant sur sa poitrine que Jean l'apôtre a reçu le don de la pureté, etc. Toujours et partout les sens, et la communication de la vertu et du Saint-Esprit par le moyen des sens!

Pour cette communication, Jésus, il est vrai, n'avait pas besoin de mettre en œuvre toute la puissance de sa sensibilité : Il était Fils de Dieu! Mais les hommes, ainsi que le prophète Elisée, ne peuvent parvenir aux sommets de la grâce et du miracle que par une communication totale. Leur esprit est malheureusement faible et ils n'ont pas trop de tous leurs sens pour fournir avec énergie de l'aide à cette communication si difficile, grâce à laquelle s'accomplira la sanctification du monde.

Avec ce bagage doctrinal les « angéliques » se lancèrent donc à la conquête de l'Italie. Leurs pratiques sont d'ailleurs entièrement conformes à la doctrine. On établit un cours régulier d'*exercices* qui, commençant à l'église, dans le secret du confessionnal, aboutissent à l'alcôve.

Les jeunes filles sont saisies par les prêtres angéliques dans l'âge où les perturbations physiques et les premiers troubles sensuels les rendent déjà si faibles et si impressionnables. Grâce à un procédé lent, mais efficace, on commence dans la confession, à jeter dans la jeune âme inconsciente les germes d'un mysticisme voluptueux. En mettant à nu la conscience par la recherche des péchés, le confesseur angélique glisse, d'un air ingénu, de petits détails lubriques jusqu'à ce que l'âme de la jeune fille perde sa virginité et prenne l'habitude de se nourrir, sous le couvert du mysticisme, de pensées profondément obscènes. Peu à peu le confesseur règne en maître absolu sur cette âme : il veut tout connaître; ce qu'elle n'oserait confier même à sa mère, le prêtre doit le savoir, le demande, l'apprend bientôt. Il faut se *transformer, s'annihiler dans*

la volonté du confesseur. Voilà le premier degré de la perfection et la condition *sine qua non* pour devenir digne d'être initié aux mystères de la communication de l'Esprit et de la pureté.

Ce but atteint, la véritable initiation commence. D'abord il y a la période de la *douce fraternité.* Le confesseur appelle sa jeune pénitente : « *Ma petite sœur en Jésus-Christ, ma sœur très douce dans les plaies de Jésus* », etc. Il a toujours un perpétuel sourire sur les lèvres, des mots caressants, affectueux, d'une affection toute fraternelle, qui de jour en jour devient plus tendre, jusqu'à ce que le mot *sœur* s'effaçant, le confesseur appelle sa frémissante pénitente : « *Ma très spirituelle épouse dans le cœur sacré de Jésus, ma petite colombe, ma chère pureté du paradis* ». Au bout d'une semaine, l'âme de la jeune fille est déjà débordante de passion : elle aime, dans toute la force du mot, son confesseur, mais elle ne se doute pas encore de ce qui va arriver; les doux mots de *pureté,* de *paradis,* etc., dissipent facilement ses soupçons et apaisent sa conscience.

Suit alors la *preuve du silence,* pratique raffinée pour s'emparer complètement de la volonté déjà affaiblie par les langueurs mystiques et des sens fouettés par la passion. Dans la pénombre de l'église presque déserte, la jeune fille, l'âme en feu, s'approche du confessionnal où le confesseur attend :

« Mon père... » — « Ma colombe... » — « Je crains d'avoir péché... » — « Non; ne dites pas cela : vous êtes pure, vous ma petite épouse; vous êtes mon âme silencieuse... Ne parlez pas; fixez-moi de vos beaux yeux, regardez-moi avec toute votre âme si belle, et taisez-vous... Le silence est doux et dans le silence nos âmes se parleront plus tendrement... »

Et ils restent ainsi longtemps en se regardant fixement à travers le guichet; lentement leurs bouches s'approchent, leurs souffles se confondent, leurs soupirs se mêlent. C'est l'hypnose. La pratique du silence renouvelée quatre ou cinq

fois bouleverse complètement la petite âme possédée et la jette dans un état de surexcitation nerveuse, dans une crise aiguë de désirs sexuels qui ne peuvent être apaisés que dans les bras du confesseur.

Alors commence la deuxième partie de l'initiation et qui en est la finale.

Cette ultime période n'a pas lieu dans le confessionnal, mais dans une maison privée. Ici entre en scène un personnage très intéressant et qui jouit d'une grande autorité dans la hiérarchie angélique : *la mère*. La mère est une femme qui est déjà arrivée au plus haut degré de la perfection angélique, qui connaît toutes les pratiques de l'association et qui se trouve par-là même dépositaire de toutes les confidences et de tous les secrets des angéliques des deux sexes. Elle ouvre sa maison à la jeune fille, déjà initiée mais non encore sacrée. D'un ton solennel elle lui parle des grandeurs de la grâce divine et de la faculté de faire des miracles. Elle fait le récit des prodiges les plus merveilleux qu'elle ait vu s'accomplir sous ses yeux et répète constamment que le chemin de la perfection est ouvert à tous et que les moyens d'y arriver sont des plus faciles. Ensuite elle parle des satisfactions spirituelles extraordinaires qu'on trouve dans les pratiques de l'association, des tendresses que le monde ignore parce que la grâce se cache aux profanes, mais qui se communiquent aux fidèles avec les plus douces sensations, lesquelles nous donnent un petit acompte sur les joies du paradis.

L'initiation se précipite; la mère révèle avec beaucoup de précautions le grand secret de l'association, c'est-à-dire que la grâce et le Saint-Esprit ne peuvent se communiquer que par le contact et les attouchements. La mère prend dans ses bras la jeune fille, l'embrasse, l'enveloppe de ses caresses irritantes, la suggestionne, et quand elle la voit bien préparée, elle lui révèle que le Saint-Esprit ne se communique que par les prêtres angéliques, ses ministres : on cite l'exemple du prophète Elisée. Par de douces ca-

resses, des baisers et des récits très tendres, on apaise tout les sentiments de frayeur qui pourraient envahir l'âme de la petite victime. Alors, comme par hasard, le prêtre angélique se trouve là... Vis-à-vis de son confesseur, de son maître qui lui tend les bras en murmurant : « Ma petite colombe adorée », les dernières résistances tombent; l'âme est prête à recevoir le Saint-Esprit. La mère s'est éloignée discrètement, dans la chambre c'est l'obscurité plus complète, la porte est close..... et le Saint-Esprit descend avec tous ses dons!!!

Quand la malheureuse sort de la chambre miraculeuse, elle n'est plus, dans le plus favorable des cas, qu'une demi-vierge.

Il y en a qui se rebellent au dernier moment; mais la honte de ce qu'elles ont vu, la crainte aussi, leur ferme la bouche sur leur aventure; les autres, qui se donnent, se dégradent chaque jour un peu plus jusqu'à la véritable prostitution — toujours, bien entendu, au nom de la pureté impeccable et de la perfection angélique. On emploie, du reste, le même procédé avec les femmes mariées, mais avec une progression plus rapide, parce qu'on trouve toujours en elles moins de résistance et que l'on arrive plus vite au but.

La « secte angélique » fut importée en Sicile vers 1870 par un frère prêcheur, très corpulent de sa personne et adonné aux pires débauches. Il était en mission dans la paroisse de Montemaggiore (diocèse de Cefalù), où se constitua bientôt une association régulière. De là, elle envahit les paroisses des environs, et surtout Alia où se trouvaient un clergé nombreux et beaucoup de jeunes confesseurs naturellement beaucoup mieux doués que les vieux pour la communication du Saint-Esprit. Durant dix années, les angéliques répandirent leurs doctrines et multiplièrent les sections de l'association, surtout pendant les missions du carême, enveloppant d'un épais réseau de congrégations angéliques le diocèse de Cefalù et plusieurs bourgades des diocèses voisins.

Il y avait des jeunes prêtres angéliques qui, spécialement bien dotés pour le rôle, étaient souvent appelés pour renouveler l'esprit en déchéance dans certaines paroisses. Ces commis-voyageurs en Saint-Esprit passaient le plus clair de leur temps en de merveilleuses tournées d'initiation. Mais, vers 1880, un miracle trop éclatant, accompli par un prêtre angélique, et quelques révélations dues à la trahison d'une *mère* véritable *faiseuse d'anges,* attirèrent sur l'association l'attention de l'autorité judiciaire. L'autorité ecclésiastique, qui avait jusqu'alors fermé dévotement les yeux, fut contrainte de les ouvrir, et le Saint-Office intenta un véritable procès à plusieurs prêtres angéliques. Mais l'autorité judiciaire recula, probablement devant les impositions de la *maffia;* l'on n'apporta pas de témoignages assez probants, parce que la peur fermait les bouches, et l'affaire en resta là. Le Saint-Office prononça une condamnation contre la doctrine et les méthodes de la *secte;* mais les prêtres, quoique convaincus de délits contre les mœurs, furent laissés en repos après de simples exhortations et obtinrent la restitution de leurs bénéfices.

Les évêques refermèrent encore une fois bénévolement leurs paupières, les angéliques obtinrent derechef la permission de confesser et l'association continua son petit bonhomme de chemin.

En 1898, un gros scandale éclata de nouveau. Le journal socialiste de Palerme, *La Battaglia,* s'occupa des angéliques et des anecdotes fort piquantes firent, pendant quelques jours, les frais de la presse quotidienne. Le combat fut assez sérieux : il existait de profondes dissensions dans un groupe de jeunes prêtres angéliques à cause d'un certain droit de réserve invoqué par quelques-uns sur des jeunes filles initiées et à la veille de recevoir le Saint-Esprit dans sa plénitude. Le bruit fut grand, mais chacun protesta de son innocence. On cita des noms dans les journaux, des jeunes filles brutalisées firent aux évêques des révélations éclatantes... mais bien vite la tempête s'apaisa.

Les dissidents se lassèrent, plusieurs d'entr'eux portèrent ailleurs l'effusion de la grâce, les autres rentrèrent dans le rang. L'autorité ecclésiastique, mise d'abord dans l'embarras par ces bruyantes révélations, fut très heureuse de la solution de cette affaire et crut avoir accompli tout son devoir en défendant la confession à quelques-uns des prêtres dont le nom avait circulé de bouche en bouche. Mais ils furent bientôt absous et recouvrèrent les droits et les moyens de continuer l'œuvre de la sanctification avec une vigueur renouvelée.

Durant les premiers temps du pontificat de Pie X, on avait institué une inspection générale des diocèses italiens. Dans cette intention, Pie X avait nommé des délégués apostoliques, choisis, pour la plupart, parmi les moines et les congréganistes des résidences romaines. Les délégués vinrent en Sicile. Ils firent rapidement le tour de l'île et, sans avoir rien vu, ni rien compris, se rendirent à Rome chargés des fiches et des pamphlets qu'ils avaient reçus partout, et révélant les haines profondes et les rancunes mortelles qui divisaient le clergé de toutes les villes et de toutes les paroisses siciliennes. Le vieux bonhomme qui visita le diocèse de Cefalù fut trompé comme tous les autres : il connut de la « secte angélique » ce que lui permirent de connaître les gros bonnets de l'association, et en quittant les pays angéliques il annonça à Rome cette mirifique découverte : « Il est bien vrai que la *secte* angélique a *peut-être* des pratiques condamnables, mais il faut avouer que si, dans le diocèse de Cefalù, il y a encore un brin de foi chrétienne, il en faut attribuer tout le mérite à la *secte angélique.* » !!!

Et maintenant ?

Maintenant, on a restitué à tous les anciens angéliques leurs places, et dans les lieux où fleurit l'association ils sont les maîtres du confessionnal et de l'alcôve, pour la plus grande gloire de l'Eglise et la félicité des âmes chrétiennes.

Pie X, préoccupé de sa lutte contre le modernisme, n'a pas le temps de s'intéresser à ces vétilles.

Pourvu qu'ils ne soient pas modernistes, les *angéliques,* comme les évêques et les chanoines concubinaires, jouissent d'une parfaite « liberté d'action ».

« Après tout, répète peut-être Pie X, s'il y a encore un brin de foi, tout le mérite en revient aux angéliques!! »

Palerme. S. Inquisitor.

NOS ENQUÊTES

Rome et l'Orient.

I

Rome et l'Orient catholique[1].

D'après Mme la baronne d'Uxkull.

Comme l'on sait, une partie des chrétiens orientaux, abandonnant l'orthodoxie, se sont rattachés à l'Eglise catholique romaine. Ils forment l'Eglise Jacobite unie, l'Arménienne unie, la Melchite unie, la Copte unie, etc., lesquelles, tout en gardant une certaine autonomie pour ce qui concerne le culte et la discipline, acceptent les dogmes et la juridiction de Rome. Mais Rome ne se tient pas pour satisfaite. Possédée, semble-t-il, d'un délire d'hégémonie absolue, elle s'efforce depuis longtemps, et surtout le nos jours, à réaliser, chez les Orientaux, une unification complète qui fasse disparaître toute trace d'une physionomie originale, une latinisation absorbante, destinée à leur imposer son culte, ses dévotions, la communion sous

[1] Nous devons à l'obligeance de Mme la baronne d'Uxkull, qui a passé cinq années en Orient, les informations suivantes dont nous livrons la primeur à nos lecteurs avant qu'elles paraissent en volume spécial. La baronne d'Uxkull déclare elle-même n'être point moderniste; mais elle lutte avec une foi ardente et une vaillance admirable contre les abus de Rome, contraires à la justice et la charité.

une seule espèce, le célibat des prêtres, son langage liturgique, à détruire, en un mot, le vestige le plus anodin d'une autonomie même apparente et extérieure.

Cette fin justifie tous les moyens. Les missions de religieux et religieuses pullulent dans ces pays, les patriarches qui ne se montrent pas assez dociles en sont écartés, et l'on profite, par-dessus tout, de l'extrême pauvreté où se débattent les Eglises, bannies par les orthodoxes et traquées par les Turcs, pour les forcer à se rendre à merci. Quand les Orientaux, sans biens et sans ressources, quittèrent les communautés orthodoxes où ils vivaient à leur aise, Rome, avec un opportunisme adroit, les aida tout juste assez pour ne pas paralyser définitivement leur mouvement de retour. A ce moment, les aumônes de messes, dont l'Occident ne voulait plus, affluèrent en Orient. Mais une fois la séparation consommée, ordre fut donné, par le cardinal Gotti, préfet de la *Propaganda Fide* dont dépendent les Orientaux, comme les infidèles, et à toute la hiérarchie latine, de ne plus envoyer en Orient ni aumônes de messes, ni aucun autre secours quel qu'il fût. Les jésuites, émissaires les plus fidèles de Rome, par la parole et les écrits, prêchaient la même abstention, sans en donner le vrai motif, et avec des accents tels qu'on était fondé d'attribuer cette mesure de rigueur à la mauvaise conduite des Orientaux. C'est le père Julien de Matérye, lui-même, ancien Provincial de la Compagnie de Jésus, qui eut l'impudence de révéler ces dessous à la baronne d'Uxkull en ajoutant : Cet état de choses durera aussi longtemps que les Orientaux ne se seront pas soumis aux décrets administratifs du Concile de Trente. Et cet argument, par lequel on tient aujourd'hui des centaines de prêtres modernistes enchaînés au char de Djaggernat de la papauté, lui paraissait d'une efficacité si décisive que le révérendissime père provincial put affirmer, le 24 novembre 1910, qu'avant le printemps d'ensuite les Orientaux seraient soumis et que les secours affluerait! Mais les menées de Rome ne s'arrêtèrent pas là. Il

y a deux ans, les Coptes unis d'Egypte avaient à leur tête un jeune patriarche de 39 ans, ancien élève des Jésuites, intelligent, cultivé, poète. Etant encore évêque, il eut plusieurs différents avec les Jésuites, entre autres pour avoir confié la direction de son séminaire à des prêtres coptes plutôt qu'aux premiers. Elu patriarche, les jésuites, qui voulaient le perdre à tout prix, le dénoncèrent à Rome, où il fut obligé de paraître, sous l'accusation d'avoir abusé de certaine sommes d'argent et de manifester des opinions hérétiques. Il y fut reçu et examiné par le général des Dominicains, qui lui demanda : « Promettez-vous de tout nous révéler et de n'en rien dire à personne ? » et comme le patriarche promettait de tout dire mais ne s'engageait point au silence imposé, le dominicain reprit : « Donnez votre démission, vous recevrez 7,000 francs de rente annuelle et serez reçu par le Saint Père! » Ainsi, sans autre forme de procès, sur une simple conversation privée, le patriarche, traité en véritable vassal, fut exécuté. Retourné en Egypte, il envoya les comptes réclamés, que Rome réexpédia en exprimant son insatisfaction. Le patriarche eut beau démontrer que sa fortune personnelle, fort considérable, le mettait à l'abri de toute suspicion, rien n'y fit; on l'accusa d'être une cause de trouble pour le pays et l'on réussit, enfin, à se débarrasser d'un homme qui ne se montrait pas assez lige à Rome.

Par contre, le jésuites soutiennent beaucoup le patriarche des Syriens, car il semble gagné à l'œuvre de la latinisation des Eglises orientales. Les facteurs principaux de cette œuvre sont, à côté des religieux et religieuses immigrés en foule ces derniers temps, les délégués apostoliques, la plupart du temps latins et italiens, auxquels on accorde plus d'autorité qu'aux patriarches mêmes, et encore les jésuites qui s'insinuent partout et qui façonnent dans leurs collèges, et à leur manière, l'âme des futurs prêtres orientaux, et qui tiennent dans les coulisses les fils de la politique vaticane.

Les missionnaires infusent dans les âmes enfantines le mépris du culte de leurs pères et le zèle pour celui de Rome.

Bien que la constitution d'une hiérarchie fasse passer une région sous la juridiction de la congrégation consistoriale, les Orientaux sont toujours restés soumis à celle de *Propaganda.* Les patriarches eux-mêmes ne peuvent s'adresser directement au pape, mais sont obligés de se diriger tout d'abord vers le cardinal Gotti, préfet de *Propaganda,* et dont le but avéré, et obstinément poursuivi, est la latinisation de l'Orient. Parmi les représentants les plus en vue de cette tendance se trouvent le cardinal Merry del Val et le père dominicain Esser, lequel se plaignait à la baronne d'Uxkull que l'*absorption* de l'Orient eût subi un relâchement sous Léon XIII. Et il ajoutait : « Nous ne voulons point de patriarche à Antioche. »

Le cardinal Satolli, mort récemment, était, par contre, animé des meilleures dispositions à l'égard des Orientaux, mais ses amis et lui furent impuissants à battre en brèche le parti opposé.

A Rome, du reste, on est très peu renseigné sur leur compte. Le cardinal Merry del Val, auquel la baronne parlait des Melchites unis, lui répondit : « Ne me parlez pas de ces gens-là. Nous connaissons bien ceux de Venise, ils nous donnent assez de fil à retordre et par leurs croyances et par leurs rites. » Le cardinal confondait les Melchites avec les Melchitaristes, moines arméniens, qui ont un couvent à Venise!

Propaganda travaille de concert avec le Grand-Vizir et les Jeunes-Turcs pour enlever aux Orientaux le pouvoir temporel qui leur était garanti par le code de Justinien! Ainsi le mariage et les héritages relevaient de la juridiction des évêques. La constitution nouvelle de la Turquie a aboli ce régime, mais les chrétiens, très attachés aux anciens usages, ne continuent pas moins à s'adresser à eux. Déjà il y a cinq ans, avec une clairvoyance qui ne laissait pas, semble-t-il, de dénoter la connaissance directe des faits,

le cardinal Gotti prédisait à la baronne d'Uxkull que : Si les Orientaux jouissaient encore du pouvoir temporel, cela ne durerait guère!

Rome ne sera satisfaite que le jour où elle leur aura enlevé encore tout pouvoir spirituel. Pour cette fois, on emploie sans vergogne tous les moyens; on traque ces héroïques chrétiens qui préfèrent subir toutes sortes de persécutions et de vexations de la part des Turcs plutôt que de renoncer à leur foi chrétienne, et qui, pour vouloir rester unis à Rome, ne peuvent même jouir de cette protection que la Russie accorde aux orthodoxes. On a osé laisser mourir de faim leurs prêtres, et cela au moment où *Propaganda* refusait, pour cause d'abondance de biens, une aumône de messe de 30,000 marks que le nonce de Vienne, Mgr Granito di Belmonte, lui avait expédié. On a le front de spéculer jusque sur leur misère : Il y a quatre ans, le général des Pallotins, le père Kügelmann, était disposé à envoyer des aumônes de messes en Orient à condition que les évêques déclarassent bien qu'ils demandaient des messes à 75 centimes. Il aurait pu, de la sorte, garder le surplus de l'aumône dans l'intérêt de son ordre!

Pour élever des prêtres contraires à leurs évêques et liges à celui de Rome, on ferme les séminaires locaux et l'on en institue d'autres, régis par des congréganistes. Les Pères Blancs d'Afrique en possèdent un à Jérusalem pour les Melchites.

Toute charité est oubliée là-bas; on va jusqu'à maltraiter des pauvres orphelins, souvent enfants des meilleures familles et descendants de martyrs. Si le bâton a cessé officiellement de fonctionner dans les orphelinats, ce n'est certes pas grâce aux ordres du Vatican, mais bien plutôt à l'entremise de la franc-maçonnerie.

Nous avons dû, faute d'espace, omettre un grand nombre d'autres révélations dont Mme la baronne d'Uxkull ne craint pas de se faire la divulgatrice, mais nous espérons avoir l'occasion de revenir bientôt sur ce sujet si palpitant et si peu connu.

II

Rome et l'Orient orthodoxe.

Je ne crois pas qu'on soit à la veille d'un accord entre le Phanar et Rome. J'admire beaucoup les gens qui en parlent *a priori* et le considèrent comme prochain. Je laisse de côté la thèse pour n'aborder, d'une façon nécessairement rapide, que l'hypothèse.

Qu'il y ait des patriarches, des évêques et des archimandrites dotés de sympathie pour certaines personnalités de l'Eglise catholique, cela est sûr, mais mon récent séjour de huit mois en Orient m'a prouvé que l'antagonisme et l'animosité entre les deux confessions étaient et sont toujours très vives. Demandez aux Franciscains de Terre-Sainte ce qu'ils pensent d'un retour prochain des orthodoxes au catholicisme, ils vous riront au nez et trouveront qu'il faut une prodigieuse dose d'illusion pour s'imaginer une telle chose. Pensez-vous que la dernière Lettre de Pie X ait été bien reçue par le clergé grec, tant séculier que régulier ? Je puis vous assurer que non. La façon dont le prince-abbé de Saxe a été traité par la Curie romaine a produit en Orient une impression plutôt fâcheuse, car il s'était fait là-bas beaucoup d'amis et on le tenait en haute estime. Il avait étudié de très près les questions qu'il a traitées dans son fameux article. On l'a accusé de favoriser l'Union au détriment de l'Unité : il y a du vrai là-dedans encore que ce *n'ait jamais été dans l'intention du prince.*

Pour moi, ce que je crois pouvoir dire, c'est que les Grecs, en face de Rome, sont irréductibles, du moins pour l'instant. Pour opérer la réconciliation, il faudrait un concile et je suis sûr qu'on s'y battrait, car c'est une véritable révolution théologique qu'il faudrait faire, révolution où les Grecs devraient faire toutes ou à peu près toutes les

concessions dogmatiques, car à ce point de vue Rome ne transige jamais.

On peut compter les rares victoires du catholicisme sur l'orthodoxie. La guerre dure toujours. Les Assomptionnistes français établis en Orient en savent quelque chose. Plusieurs d'entre eux, hommes fort intelligents et d'un zèle éclairé, *romains jusqu'au fin fond des moelles,* sont passés au rite grec-uniate pour aider le retour, et cela sur le désir formel de Léon XIII. Les résultats n'ont pas produit jusqu'à présent ce qu'on espérait. Ils sont persécutés par les orthodoxes. L'affaire de Péramos, et la façon dont l'admirable Père Théopistos et le P. Isaïe furent traités, comme aussi la conduite du Phanar tout entier, à propos de cette affaire, en sont la preuve. Les gens bien informés vous diront que l'incendie du collège catholique de Gallipoli est l'œuvre de Grecs fanatiques qui ont Rome en horreur. Je puis vous certifier que les prêtres et les moines orthodoxes ne feront jamais rien pour l'union : tout au contraire, et je ne sais comment qualifier l'optimisme des catholiques qui croient à une fusion prochaine, j'allais dire à une fusion actuellement possible. Je pourrais illustrer par des faits ce que j'avance : mais je dois me borner. Les orthodoxes sont essentiellement traditionnalistes et fortement ancrés dans leurs opinions : il y a des choses qu'ils ne voudront jamais admettre, par exemple le Purgatoire et l'infaillibilité pontificale. Il faudrait un autre clergé. Les Assomptionnistes travaillent, non sans succès, à former un clergé uniate qui soit à la hauteur de la situation : mais il faudra des années pour qu'il prenne de l'influence. A coup sûr, nous ne sommes pas encore au jour où les Grecs rediront la parole fameuse prononcée au concile de Chalcédoine et que je relisais, en août dernier, sur les murs de l'église catholique de Kadi-Keuï, à Constantinople : *Petrus locutus est per Leonem.*

G. DE LA HAULTE CHAMBRE.

DOCUMENTS [1]

Pensées sur la question de l'union des Églises.

Voilà déjà des siècles qu'on traite cette question! Combien de lettres ont été échangées entre papes et patriarches orientaux, en vue de guérir cette plaie et de fermer l'abîme qui s'est entr'ouvert entre les deux grandes moitiés de la chrétienté. Combien d'ouvrages théologiques ont, durant la période du moyen âge, traité les points dogmatiques controversés entre les Eglises orientale-orthodoxe et romaine-catholique! Combien de messagers ont été envoyés à travers les mers, pour négocier cette union si ardemment désirée! Combien, hélas! ces questions ont même suscité de combats et de persécutions, de scandales, qu'on voudrait effacer, si c'était possible, des pages de l'histoire de l'humanité et de l'Eglise! Un désir malentendu d'union a porté les Latins à vouloir la force, lorsqu'ils se trouvèrent en Orient. En persécutant l'Eglise orientale de toute manière, ils ont rendu de plus en plus la solution de la question presque impossible. Certains orientaux, au contraire, irrités de la manière dont Rome concluait les unions, poursuivirent les uniates, comme la Russie l'a fait après le partage de la Pologne. Même des synodes, considérés, du moins par les Latins, comme œcuméniques, ont été célébrés

[1] Nous nous sommes beaucoup occupés de l'article, désormais célèbre, du Prince de Saxe sur l'Union des Eglises et sommes obligés d'y revenir encore. Tout en obéissant en cela à un sentiment élémentaire d'impartialité et d'objectivité, nous sommes certains d'être donc agréables à nos lecteurs en leur fournissant une reproduction intégrale de cet article, matière à de si ardentes discussions. Nous le réimprimons tel qu'il vient d'être publié par la revue romane *La Cultura contemporanea*, qui déclare la reproduction (à l'exception de quelques erreurs d'impression) absolument conforme à l'original paru dans la revue *Roma e l'Oriente*, désormais introuvable (N. D. R.).

en vue d'obtenir ce résultat! Combien d'efforts généreux ont été faits surtout de nos jours! Et néanmoins il semble que tout ce travail ait été en vain, et que même pour l'avenir il n'y ait point de meilleur espoir pour nous. Il semble qu'on travaille à une cause désespérée, en s'occupant de ces questions. Et voici qu'une nouvelle revue commence à paraître, dans le but de traiter ces questions. Y a-t-il encore à dire quelque chose de nouveau, qui n'ait pas été dit au cours de tant de siècles de division ? Et ne sera-t-il pas inutile de répéter encore plusieurs fois ce qui a été vainement dit pendant tant d'années ? Le résultat défavorable de ce travail près de neuf fois séculaire, provient-il d'un manque de désir d'union, de bonne volonté de l'un ou de l'autre côté ? Ils ne manqueront pas les Latins qui vous diront : On a toujours, de notre côté, ardemment désiré l'union : mais ce sont les Grecs obstinés, aveugles, fiers, qui n'en veulent pas. On peut leur faire les offres les plus généreuses, ils les refusent. Et néanmoins il est bien certain qu'il ne se trouve aucun homme sérieux des deux côtés qui ne reconnaisse l'importance et l'utilité de cette œuvre de réconciliation.

Tout le monde vous dira : Le salut de la chrétienté dépend de l'union de l'Orient et de l'Occident. C'est ainsi que de nos jours il sera plus facile de vaincre les doctrines protestantes et l'incrédulité au sein même du christianisme. Car l'Eglise catholique et universelle apparaîtra entourée de beaucoup plus d'autorité, si les deux moitiés, qui la composaient anciennement, se montrent d'accord entre elles. Encore sera-t-il beaucoup plus facile au christianisme de renverser le mahométanisme. Enfin le christianisme, gagnant ainsi de nouvelles forces, pourra avec plus de facilité porter la bonne nouvelle au monde païen. Et combien une communication religieuse vivante entre l'Orient et l'Occident contribuerait-elle à enrichir les idées et à apporter des points de vue nouveaux à la vie ecclésiastique.

Personne non plus ne refusera de désirer ardemment et

de tout cœur l'union. Aucun monarque chrétien ne dira : Je veux que la division des chrétiens soit perpétuée pour toujours. Aucun patriarche, évêque, prêtre ou moine de l'Eglise orientale, auquel vous poserez cette question, vous répondra : Non, je ne veux pas d'union, je considère la division des chrétiens comme un état normal. Il vous dira au contraire : C'est de tout notre cœur que nous désirons la réalisation d'une aussi belle œuvre. C'est encore chaque jour que nous prions Dieu dans notre liturgie pour l'accomplissement de ce désir. Chaque homme et chaque femme, soit qu'ils appartiennent aux classes instruites, soit qu'ils soient du peuple, vous répondront la même chose. Et si l'on pouvait examiner les générations passées sur ce point, elles seraient toutes d'accord. Les empereurs de Byzance, les patriarches, les prêtres et ceux même qui sont considérés comme les ennemis les plus acharnés de l'union, vous répondront : Mais c'était le rêve de notre cœur de voir la chrétienté unie telle qu'elle l'était dans les anciens jours. Marc d'Ephèse lui-même, le grand adversaire du Concile de Florence, ne reconnaîtra aucunement qu'il fut l'adversaire de l'union; il vous dira au contraire : J'ai fait un appel touchant à mes adversaires, et l'on ne m'a voulu écouter. En somme, quel est celui dans tout l'univers qui osera dire : J'aime les divisions, je veux que l'ennemi sème la zizanie au milieu du froment ? Il faudrait être un homme vraiment diabolique ou incrédule pour penser de la sorte. S'il en est ainsi, si on a des deux côtés sérieusement désiré une réconciliation, si on y a travaillé pendant tant de siècles sans obtenir de grands résultats, que reste-t-il à penser, sinon qu'il y a des malentendus, qu'on a envisagé la même chose d'une manière tout à fait différente et qu'à cause de cela la réalisation des buts est devenue impossible. Si deux hommes désirent le même objet, tout en entendant quelque chose de tout à fait différent sous sa notion, ils pourront parlementer des siècles autour de cette chose, et jamais ils ne l'obtiendront.

* * *

Voilà ce qui est arrivé quant à la question de l'union des Eglises : Le premier pas à faire pour oser espérer qu'on puisse jamais voir le plan réalisé, serait donc celui de bien définir ce que l'on entend sous ce nom d'union et comment elle devra être établie. Mais voilà ce qu'on n'a jamais fait. L'Eglise latine, toujours un peu habituée à commander, a simplement voulu imposer à l'Eglise orientale sa notion d'union à elle, sans bien demander si cette idée agréait à sa sœur. Elle s'est toujours mise à ce point de vue : c'est moi qui ai fait les lois. Quiconque ne veut reconnaître l'union, dans la forme que je veux lui donner, est un adversaire de l'union même. Marc d'Ephèse, par exemple, est considéré comme un adversaire de l'union, parce qu'il ne la voulait pas dans la forme octroyée par l'Eglise occidentale au Concile de Florence. Il n'aurait au contraire rien objecté contre une union telle que l'Eglise orientale la désirait. Pour l'Eglise occidentale, l'union était toujours identique avec soumission complète. L'Eglise orientale était considérée comme fille rebelle de l'Eglise romaine. L'Occident n'avait donc rien à échanger, ni à faire en vue d'obtenir l'union. L'Orient au contraire devait se placer complètement sous la juridiction du pontife romain et en outre reconnaître tous les dogmes que la théologie latine des temps postérieurs avait développés, comme vrais.

Toutes les démarches que Rome et l'Occident ont faites depuis la séparation n'ont pas eu d'autre but. Ambassades, lettres, écrits théologiques, conciles d'union, emplois de moyens politiques et même parfois de force, tout cela n'a servi qu'à cette intention seule. L'Eglise orientale au contraire a toujours envisagé l'union sous un autre point de vue. Pour elle, union est amitié, concorde et fraternité, mais non soumission. Elle considère les deux branches de la chrétienté comme deux sœurs, égales, en dignité et en droits, l'une à l'autre. Elle a encore l'idée que, pour s'unir, il faut revenir au point où l'on s'est séparé. Les deux

grandes moitiés de la chrétienté devraient donc croire les mêmes choses qu'elles ont cru d'un commun accord avant de se séparer. Leurs relations mutuelles devraient aussi être les mêmes, telles qu'elles existaient anciennement. Elle considère les doctrines du moyen âge latin, et en outre les doctrines dogmatisées au XIXe siècle, comme des déviations. Selon son opinion, l'Eglise occidentale a abandonné l'ancien fondement doctrinal pour introduire des nouveautés, telles que la procession du Saint-Esprit du Fils et non exclusivement du Père, l'existence d'un purgatoire, la primauté du pontife romain et d'autres points semblables. Il faudrait donc que l'Eglise occidentale se débarrasse de ces doctrines, qui empêchent l'union et la concorde fraternelle. Du moment qu'elle aura fait ce sacrifice, la concorde, qu'elle a troublé par ces nouveautés, sera rétablie.

D'un côté, on dit : C'est la fierté des Grecs, qui ne veulent pas courber leur front devant le pontife romain, qui empêche l'union. De l'autre côté, on dit : C'est la fierté des papes, qui veulent s'ériger en maîtres de l'univers et même du dogme, qui demandent que tous se prosternent devant eux, qui rend l'union impossible. Chacune des deux parties poursuivant ainsi un idéal tout à fait différent, l'union ne se fait jamais.

En effet, nous voyons que l'Eglise orientale a presque toujours refusé d'accepter la conception romaine de l'union, qui lui paraissait inadmissible, et il n'y a aucun doute qu'elle ne l'acceptera jamais non plus dans l'avenir. Ce n'était que sous l'influence de circonstances politiques bien pressantes, qu'elle a parfois montré une tendance à reconnaître ce système, que Rome désirait et qui lui paraissait odieux. C'est à cause de raisons politiques, que les empereurs de Byzance firent des offres de pareille union à Rome. C'est par des motifs politiques très pressants, qu'on accepta pour quelques instants à Lyon et à Florence ce système occidental; à Lyon, pour se débarrasser des prétendants latins qui menaçaient le trône grec de Byzance; à

Florence, pour délivrer Constantinople de la main des Turcs. Certaines parties de l'Eglise orientale, telles que les Ruthènes, ont définitivement accepté ce système tel que Rome le désirait. Mais il est bien certain que l'Eglise orientale en général le refusera toujours et ne pourra même pas l'accepter selon son point de vue. C'est encore la raison pour laquelle l'Eglise orientale semble désirer beaucoup plus l'union avec les vieux-catholiques de l'Occident ou les anglicans qu'avec l'Eglise romaine. C'est parce qu'elle sait bien et qu'elle sent que ces communautés-là ne voudraient pas lui imposer une autorité, qu'elles se considéreraient comme sœurs vis-à-vis d'elle et même comme sœurs cadettes, qui regardent l'Eglise orientale comme plus digne et plus ancienne qu'elles-mêmes, tandis que Rome pose cette alternative, dont on ne veut pas : ou se soumettre, ou point d'union.

Si l'on veut donc traiter d'union, il faut d'abord dire ce que l'on entend sous le nom d' « union ». Celui qui écrit sur une telle question doit être franc, ne pas se servir de termes équivoques, ni tromper l'autre parti. Il ne serait pas sincère, comme l'on fait bien des fois, de représenter l'union comme une concorde fraternelle, en cachant le désir, qu'on a dans le cœur, de voir l'autre parti soumis comme un adversaire vaincu dans la bataille. Il ne faut pas tendre des pièges par de belles paroles, mais représenter ses idées telles qu'elles sont. La juste notion ne se trouvera-t-elle pas au milieu des deux conceptions, de sorte qu'on puisse emprunter des idées à chacune d'elles ? Je n'entends pas sous le nom d' « union » une soumission complète qui paraîtrait être une contradiction contre le terme même. Même en Occident, on n'a pas perdu complètement l'idée que la réconciliation de l'Eglise orientale avec celle d'Occident devrait s'accomplir d'une autre manière que le retour de certains hérétiques. C'est pour cela qu'on s'est servi du nom d' « union » qui serait dénué de sens s'il s'agissait d'un simple assujettissement. En pra-

tique, néanmoins, on ne cherche que cela. La seule différence qui existe entre le retour d'hérétiques et l'union telle qu'elle est pratiquée depuis des siècles, est celle qu'on laisse aux orientaux leur rite et certains points de discipline orientale, tout en ne considérant cela même que comme une grâce accordée. C'est donc exclusivement dans ce sens que Rome parle aujourd'hui d' « union ». D'abord l'union ne peut nullement être envisagée comme un assujettissement de l'Eglise orientale sous le joug de l'Eglise latine, comme l'a fait tout dernièrement très justement remarquer le père Nicolas Franco dans un écrit italien sur la question d'union. Ces deux branches du christianisme sont absolument sœurs l'une de l'autre, égales sous tous les rapports.

Il n'existe aucun privilège, ni droit de législation de l'Eglise occidentale comme telle. Au contraire, les peuples d'Orient sont beaucoup plus anciens que ceux de l'Occident d'aujourd'hui. Les évêques d'Orient possèdent la même dignité que ceux de l'Occident. Il peut donc seulement s'agir de soumission à l'évêque de Rome en tant que celui-ci a des droits sur l'Eglise universelle, mais non d'humiliation vis-à-vis de l'Eglise d'Occident. Mais la difficulté est celle-ci, que la papauté romaine apparaît aux Orientaux comme une institution latine, mais non catholique et universelle. Pour eux, être soumis au pape et être soumis à l'Eglise latine, est la même chose. Il faudrait donc bien distinguer entre la position du pape comme chef spécial de l'Eglise latine et celle qu'il occupe vis-à-vis de l'univers. Mais ordinairement ces deux choses se confondent, et personne ne se donne la peine de les distinguer clairement. Même vis-à-vis du pape, il ne faudrait pas parler d'une « soumission » de l'Eglise orientale dans le plein sens du mot.

On oublie l'histoire, et on ne sait même plus ce qui en était anciennement. Voilà pourquoi on veut créer à l'Eglise orientale une situation qu'elle n'a jamais occupée.

La constitution ecclésiastique, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est bien différente de ce qu'elle était anciennement. Notre Seigneur avait donné des privilèges à saint Pierre. Cependant nous ne rencontrons point de vestiges de soumission de saint Paul vis-à-vis de lui. Au contraire, il se considère comme un frère absolument égal à saint Pierre, et se vante même de l'avoir blâmé. De même, l'Eglise catholique n'était pendant des siècles, de fait, point une monarchie. Chaque évêque gouvernait librement son diocèse, celui de Rome néanmoins avait des droits tout particuliers à s'occuper des affaires de l'Eglise universelle et exerçait une très grande puissance. Mais celle-ci était de tout temps beaucoup plus grande en Occident, où il était patriarche, qu'en Orient. Il n'exerçait point de juridiction directe sur les diocèses de l'Orient, mais exerçait indirectement une influence sur eux, lorsqu'il s'occupait des affaires de l'Eglise universelle.

* * *

Depuis le neuvième siècle surtout, la constitution ecclésiastique a radicalement changé en Occident. L'Eglise devint une monarchie absolue, et ressembla à un Etat qui est divisé en provinces. L'évêque de Rome devint le supérieur immédiat de tous les évêques. Toutes les affaires ecclésiastiques durent être réglées à Rome. Les lois qui y étaient dictées devinrent la règle de conduite pour toutes les Eglises. C'est ce système qui a tiré en partie son origine des décrétales du pseudo-Isidore, qui ont paru à cette époque. Ce système est certainement bon et utile en Occident. Il y fortifie la concorde et l'unité des mœurs. Mais on voulait dès le commencement l'imposer à l'Eglise orientale. Et ce fut certainement une des principales causes qui conduisirent à la séparation des Eglises.

Parfois l'Eglise de Constantinople se pliait aux exigences de Rome et paraissait être soumise à ce système nouveau, mais c'était toujours à contre-cœur. Le maintien

de cette intention de la part de Rome a aussi toujours rendu une union impossible. Aujourd'hui on est accoutumé, en Occident, à ce système, exercé depuis plus de mille ans, qu'on ne croit pas qu'elle puisse exister sans lui et qu'on a même perdu l'idée que les circonstances étaient autrefois différentes. Si on parle de l'antiquité chrétienne, on se la présente toujours de la même manière que la constitution ecclésiastique d'aujourd'hui. Si donc on conclut des unions, on veut toujours les concilier à ce système monarchique, tel qu'il est établi aujourd'hui.

Si on laisse d'un côté leurs rites aux Orientaux, on les soumet tout de même complètement à la juridiction du pape et même d'une congrégation romaine. Ils doivent suivre beaucoup de lois exclusivement latines et toute la théologie des Latins sous tous les rapports. Ce ne sont donc en vérité que des latins en costume oriental (parfois pas même en costume oriental) et avec des prières orientales, mais plus des représentants bien authentiques de la vraie Eglise orientale. Ils sont une contradiction vivante de toute l'histoire ecclésiastique de l'antiquité et de l'Orient.

Loin donc de faire avancer la question de l'union en général, l'existence de ces uniates sert plutôt à la retarder. Car les Orientaux, en les voyant, peuvent se dire : Voilà ce qui nous attend, dans le cas où nous accepterions l'union avec Rome. Nous cesserions d'être Orientaux et nous deviendrions Latins. La dignité de notre Eglise sera abaissée; elle deviendra une servante au lieu d'être une reine[1]. Cette position qu'on donne aux Orientaux unis nuit même à leurs rapports avec les autres catholiques, qui les considèrent comme étant à moitié catholiques et à moitié non.

Je ne dis pas cela comme si je n'aimais pas ces uniates; au contraire, je m'intéresse beaucoup à leur sort et je travaille pour eux. Mais ce que je veux dire est ceci, qu'en soi

[1] On pourra noter que ces remarques sont justement opposées à ce que dit le père Nicolas Franco.

il serait désirable de les voir unis d'une manière plus parfaite et qui corresponde mieux à la dignité de l'Eglise orientale.

* * *

Les uniates, que nous avons maintenant gagnés, doivent certainement être conservés.

Mais pour attirer vraiment l'Eglise orientale, il faut suivre un système tout différent de celui qu'on a suivi jusqu'ici. L'Eglise orientale doit vraiment rester ce qu'elle est. Elle ne doit pas changer de caractère. Le mot d' « union » ne signifie pas qu'une partie soit complètement changée pour être rendue semblable à l'autre; mais ce mot désigne deux choses, qui restent ce qu'elles sont et ne recherchent que des relations mutuelles entre elles. C'est une idée vraiment injuste et contradictoire à toute l'histoire que de considérer l'Eglise orientale comme une fraction, une province de l'Eglise romaine, qui s'en est détachée. On peut dire cela des protestants de l'Occident, qui formèrent jadis une partie de l'Eglise latine, mais aucunement des Orientaux. L'Eglise orientale devrait donc rester absolument indépendante et se gouverner elle-même telle qu'elle le fait aujourd'hui et qu'elle l'a fait dès les origines du christianisme. Les relations vis-à-vis de Rome devraient être telles qu'elles existaient dans l'antiquité chrétienne avant la séparation. L'Eglise orientale n'hésitera certainement pas à reconnaître au pontife romain les droits qu'il a eus et qu'il a exercés dans cette période-là. Elle acceptera ses décisions dans de grandes affaires qui regardent toute la chrétienté. Par là la primauté serait sauvegardée et l'union serait en même temps un fait et non seulement un nom. Si Rome peut jamais se résoudre à accepter cette idée, l'union sera possible. Aussi longtemps qu'on tendra à soumettre le Orientaux au système ecclésiastique actuel, toute tentative d'union sera en vain. Il faudrait des sacrifices pour obtenir l'union;

il faudrait renoncer à certaines traditions existant depuis des siècles. Mais une œuvre aussi grande que la réconciliation de la chrétienté, ne mérite-t-elle pas qu'on lui fasse chaque sacrifice nécessaire ? Quel ne sera pas l'honneur que la papauté recevra, si elle exerce un jour cet acte d'abnégation et de sacrifice pour le bien public et la cause de la chrétienté!

Alors on commencera en Orient à croire au désintéressement de Rome et à la sincérité de ses désirs d'union. Jusqu'ici on a gardé l'idée que tout cela ne procède pas d'un esprit vraiment chrétien mais de l'ambition, de la soif de gouverner. Si Rome soumet les Orientaux au régime qui est actuellement en vigueur, elle en retire des avantages. Sa puissance devient fort grande, parce qu'elle apparaît comme maîtresse du monde. Son prestige redouble, et même beaucoup d'argent lui en revient à cause de tant d'appels, de demandes de dispenses, etc. On pourra donc toujours dire qu'elle agit par égoïsme en faisant ces démarches. Si les évêques d'Orient doivent se procurer une reconnaissance de Rome en payant des milliers de francs pour une bulle de préconisation, comme le doivent faire ceux de l'Occident, on leur dira en vain que c'est pour le salut des âmes qu'on a changé leur position. Si, au contraire, Rome se résout à rétablir vis-à-vis de l'Orient l'état ancien des choses, elle n'en recevrait un sou, elle ne pourrait pas se considérer comme maîtresse de ces pays, mais elle aurait gagné un grand prestige réel d'une valeur inappréciable. Personne ne pourrait attaquer ses intentions, il serait clair comme le soleil qu'elle ne recherche que la cause de Dieu et le salut des âmes.

(A suivre). MAX DE SAXE.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Le prince Max de Saxe et « L'intrigue de Genève ». — Dans la chronique internationale de notre

numéro de janvier, nous avons publié deux lettres échangées entre le prince Max de Saxe et M. Hyacinthe Loyson. La lettre du Prince était parvenue à M. Loyson, le 22 janvier, par l'intermédiaire de la *Tribune de Genève* à laquelle elle avait été envoyée, fermée, avec prière de faire suivre. Cette lettre à peine reçue, M. Loyson y répliquait en date du 24 janvier, (une faute d'impression nous a fait dire le 21), par un écrit recommandé que nous publiâmes également. Cependant cette lettre, qui portait l'étrange signature de Max, archiduc de Saxe, éveilla soit chez le père Hyacinthe, soit chez nous, quelque méfiance au sujet de son authenticité. Pourtant, nous songâmes qu'au cas où la lettre serait apocryphe, un démenti immédiat du Prince n'allait pas tarder à nous détromper ; il suffisait de laisser à celui-ci le temps matériel de répondre. Dans cette attente, nous envoyâmes copie de la dite lettre à une haute personnalité fribourgeoise que fréquente le Prince de Saxe, et dont, pour des raisons faciles à comprendre, nous sommes forcés de taire le nom, afin d'avoir son opinion sur la matière. La réponse de ce personnage, qui est loin d'être un naïf, fut exactement la suivante : « Ce n'est pas son écriture, mais son style et ses idées. Probablement écrite par son secrétaire ». Considérant cette déclaration péremptoire, et d'autre part le silence éloquent du Prince, M. Loyson se sentit autorisé, après une semaine d'inutile attente, à publier dans notre numéro de janvier la lettre reçue ainsi que sa réplique. Sitôt le numéro paru, le Prince se hâta de télégraphier à droite et à gauche que la lettre qu'on lui attribuait était un faux, et qu'il n'avait jamais rien écrit à « Loyson». Le 17 février, le *Courrier de Genève*, organe catholique de la Suisse romande, publiait, de la part du secrétaire particulier du Prince, M. Alphonse Weinrich, une lettre ouverte, sous ce titre d'éclat : « L'intrigue de Genève », et qui remplissait environ trois colonnes du journal.

A la suite de cette lettre qui prétend, avec une ingénuité sans égale, découvrir et dévoiler « dans le plus grand détail un complot tramé à Genève même contre S. A. le prince Max, au lendemain de son édifiante soumission », nous envoyâmes à différents journaux la déclaration que voici :

Genève, le 20 février 1911.

Monsieur le Rédacteur,

« Le Prince Max de Saxe vient d'adresser, par l'intermédiaire de son secrétaire particulier, M. Weinrich, une lettre ouverte au

Courrier de Genève (17 février 1911), dans laquelle non seulement il conteste l'authenticité de la lettre envoyée à M. Hyacinthe Loyson, et publiée dans le numéro de janvier de la *Revue Moderniste Internationale,* mais où il insinue encore que cette pièce aurait fort bien pu voir le jour dans les bureaux de la dite *Revue.* Cette dernière publiera, dans son prochain numéro de février, une réfutation détaillée de la lettre de M. Weinrich, et fournira quelques éclaircissements supplémentaires sur les dessous de cette affaire. Aujourd'hui, nous tenons simplement à protester avec énergie contre l'insinuation du Prince, touchant notre honorabilité personnelle et professionnelle.

La lettre publiée nous avait été communiquée directement par M. Hyacinthe Loyson, en même temps que sa réplique. *Celui-ci avait attendu environ une semaine le démenti éventuel du Prince à sa lettre recommandée.* Le secrétaire de ce dernier prétend, dans sa lettre au *Courrier,* avoir téléphoné et écrit à la *Tribune de Genève,* pour démentir l'authenticité de la dite missive, et avoir prié ce journal d'en avertir M. Hyacinthe Loyson. Sur notre demande, les rédacteurs de la *Tribune* nous ont confirmé l'allégation de M. Weinrich pour ce qui concerne le coup de téléphone et la lettre, mais en déclarant qu'ils n'avaient été chargés d'aucune communication pour M. Hyacinthe Loyson et qu'au surplus ils n'étaient point les commissionnaires du Prince.

Si l'on avait eu réellement l'intention d'éviter tout malentendu, on aurait, sans doute, communiqué directement avec M. Hyacinthe Loyson dont on connaissait fort bien l'adresse à Genève.

Quoiqu'il en soit, il est certain que M. Hyacinthe Loyson n'a reçu aucun démenti, ni direct ni indirect, de la part du Prince et c'est en vertu de l'axiome : « Qui ne dit rien consent », qu'il s'est décidé à publier la lettre reçue de Fribourg par l'intermédiaire de la *Tribune,* ainsi que sa propre réplique.

Il n'est donc pas question de faux, de mystification et encore moins d'intrigue, — en tout cas pour ce qui concerne soit M. Hyacinthe Loyson, soit la *Revue Moderniste.*

Vous remerciant par avance de votre obligeance, nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués. »

La presse cléricale, comme il est naturel, se garda bien de publier notre déclaration, ou, quand elle ne put agir autrement, en

fit, *sans donner le texte,* un commentaire tendancieux et mensonger. C'est ainsi que le *Courrier de Genève* du 1er mars n'a pas craint d'écrire : « La *Revue Moderniste* a donc été victime d'une mystification. Et elle l'avoue aujourd'hui en toute simplicité. » (!) Certes, ce journal ne se croit pas tenu de servir la vérité à ses lecteurs, car autrement il n'aurait pas osé déformer aussi impudemment notre pensée. En réalité, nous n'avions ni à nier ni à affirmer l'authenticité de la lettre ; notre rôle à nous se bornait à montrer que nous avions de bonnes raisons pour publier un document que nous n'avions point fabriqué. Sans doute, nous voulons bien prendre acte du démenti du Prince, mais en voyant avec quelle facilité il a su renier, sur l'ordre d'une autorité extérieure, point infaillible certes en la matière, les conclusions même les plus incontestables de l'histoire, nous avons le droit de penser que sa parole, qu'elle affirme ou nie, ne peut plus avoir aucune valeur pour nous. Et cela d'autant plus que, en dépit de son démenti, quelques journaux cléricaux et quelques prêtres, de l'entourage même du Prince, ne persistent pas moins à croire à l'authenticité de la lettre.

Telle est l'histoire de ce document controversé, que M. H. Loyson nous a autorisés à conserver par devers nous.

Mais voici bien, maintenant, d'une autre affaire :

Dans le numéro du 3 février du *Courrier de Genève*, juste au moment où notre livraison venait de sortir de presse, on lisait, sous le titre d'*Une Leçon*, les lignes suivantes :

« A la suite de la condamnation de l'article du prince-abbé de Saxe sur l'Union des Eglises, l'ex-Père Hyacinthe Loyson, flairant une révolte, écrivit au prince une lettre pour l'engager à résister au Pape.

« L'abbé-prince de Saxe lui a répondu :

« Se tromper est humain, mais il est diabolique de persévérer dans l'erreur. N'oubliez pas que votre tombe est ouverte et que vous vous présenterez bientôt devant le tribunal de Dieu. Cependant vous avez encore le temps de vous hâter vers Rome, d'y pleurer vos péchés et d'implorer le pardon pour tout le scandale que vous avez donné au monde depuis plus de quarante ans, vous qui avez abandonné la sainte Eglise, vous qui avez fait un si mauvais emploi des dons de Dieu.

« Recevez, avec mes vœux pour votre conversion, l'expression de ma pitié la plus profonde. »

Remarquons tout d'abord l'artificieuse invention du *Courrier*, qui veut faire croire à ses lecteurs — seraient-ils vraiment si naïfs ? — que la première lettre de M. Hyacinthe Loyson visait à engager le Prince à une révolte. Celle-ci, on l'a vu, se bornait à exprimer un blâme — tranchant, il est vrai, — pour le mauvais exemple qu'il venait de donner.

Mais voici qui est plus grave. Nos lecteurs ont pu remarquer que le texte de la lettre du Prince à M. H. Loyson, tel qu'il est donné par le *Courrier*, ne répond nullement à celui que nous avons publié, et dont nous possédons seuls l'original. Cette version est complètement étrangère à la *Revue*, que le *Courrier* ne cite point, du reste ! D'où l'a-t-il tirée ? Il est urgent qu'il réponde à cette question, autrement nous serions en droit de conclure que, s'il y a eu mystification, si un complot a été ourdi à Genève, ces choses se tramèrent purement et simplement à la rédaction du *Courrier*. Avant de l'en accuser formellement, nous attendons de lui une explication satisfaisante.

Le secrétaire particulier du Prince fait en outre, dans sa lettre, un rapprochement ambigu entre la prétendue intrigue de Genève et les événements de Rome. Or, si une intrigue a été machinée à Rome, il faudrait mentir, en le sachant et le voulant, pour affirmer qu'elle a jamais été l'œuvre des modernistes ; dans toute cette affaire si lamentable pour le Prince, ceux-ci gardèrent l'attitude la plus neutre et la plus indifférente, n'ignorant pas que le Prince, véritable chien de garde de l'orthodoxie de ses collègues universitaires, conserve, en dépit de certaines conceptions parfois ultra-modernistes, un esprit ultra-réactionnaire.

Une personne fort connue au Vatican et liée avec le Prince, la baronne d'Uxkull, dans une conférence donnée à la fin de janvier au « Victoria-Hall » de Genève, a parlé, en effet, d'un complot ourdi à Rome, mais... par les jésuites et les cléricaux. D'après la baronne, on aurait intentionnellement dénaturé l'article du Prince, en présentant comme ses opinions personnelles les affirmations des Orientaux qu'il se serait borné à rapporter, et ceci afin d'avoir un prétexte pour le condamner, et condamner en lui tous ceux qui rêvent d'une union des Eglises en respectant leur autonomie disciplinaire. La version de la baronne d'Uxkull ne nous a point persuadés, car le Prince avait déjà auparavant exprimé les mêmes idées (voy. notre numéro de janvier). Mais, sans vouloir, encore

un coup, accuser personne, cette version de la baronne ne serait-elle pas plutôt applicable à l'affaire qu'on a appelée « l'intrigue de Genève » ?

Deux nouvelles proscriptions. — *(Mgr Batiffol et Mgr Herscher).* — La massue pontificale s'est abattue encore sur deux têtes notoires. M. Batiffol est mis à l'index pour son ouvrage sur l'Eucharistie. M. Herscher n'est plus évêque de Langres.

S'apitoyer sur les victimes serait peut-être charitable. Il le sera davantage de souligner dans leur disgrâce une leçon bien méritée. Puissent les blêmes libéraux et les modernistes honteux, tapis dans quelque prébende et tremblant d'en être expulsés, apprendre en cette aventure que la poltronnerie n'est pas une habileté. Crier au loup fait souvent découvrir qu'on est faux berger. On subit alors le destin qu'il avait paru sage de détourner sur autrui. Juste châtiment !

M. Batiffol a parcouru assez vite et comme en glissant le chemin qui monte vers la fortune et redescend vers le malheur. Aumônier du lycée Sainte-Barbe, il fut très jeune signalé à l'attention du cardinal Mathieu alors archevêque de Toulouse, par six leçons données sur les Evangiles à l'Institut catholique de Paris. Ces leçons étaient de la vraie science vulgarisée avec une pointe de hardiesse qui était à la mode sous le règne de Léon XIII. M. Batiffol devint recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Il faut reconnaître le zèle qu'il déploya, non sans succès, à développer l'amour des études historiques parmi les théologiens du sud-ouest. Il s'entoura de maîtres éminents, comme lui dégagés de maints préjugés traditionnels, mais garantis par l'estampille authentique, à l'abri de laquelle était versé, très franc de goût, au palais des historiens mais légèrement frelaté quant à la provenance orthodoxe, le vin de la théologie positive, si peu apprécié des scolastiques mais si recherché par les modernes. Sous la direction de M. Batiffol, assisté des jésuites Portalié et Condamin, la Faculté de théologie se transformait en atelier professionnel où les élèves pratiquaient pour mieux l'apprendre, le métier du critique en collaborant aux travaux du professeur. C'est là que furent préparées, discutées, mises au point ces études sur l'évolution du dogme eucharistique, aujourd'hui condamnées par l'index. Dès leur apparition, les Etudes Religieuses des Pères jésuites les dénoncèrent avec

aigreur. C'était là une première agression. L'attaque allait se poursuivre tenace, implacable, jusqu'à ce que fût consommée la ruine morale. du prélat. La Compagnie poussa même la cruauté aux extrêmes, Pie X, son humble serviteur, fut commandé pour donner le coup de mort. M. Batiffol dut quitter, par ordre supérieur, l'Institut catholique. Sans gratitude mais au contraire plein de ressentiment pour l'œuvre originale que l'ancien aumônier de Ste-Barbe avait créé à Toulouse en y ouvrant en faveur de la critique religieuse une école pareille à celle que le cardinal Mercier, avait aux applaudissements de Léon XIII, instituée à Louvain en l'honneur de la philosophie scolastique, le nouveau pape, plusieurs années après, l'article des Etudes qui n'avait pas eu d'écho jusqu'alors ni dans l'opinion catholique ni au Vatican en ratifiait le jugement sévère d'abord par la destitution du recteur, un peu plus tard par la condamnation de l'écrivain.

A quels mobiles obéissait l'organe des jésuites en s'acharnant contre M. Batiffol? La Compagnie, suivant son habitude, n'était pas restée à l'écart d'une entreprise où il y avait quelque gloire à cueillir et quelques profits à glaner. Des jésuites étaient les meilleurs auxiliaires, et non moins imprudents, du savant initiateur dans ses innovations universitaires ; ses travaux personnels, pour avancés qu'ils fussent, se laissaient distancer sur les routes téméraires par l'exégèse du P. Condamin. D'ailleurs, n'avaient-ils pas été surveillés, revus, et finalement jetés au large de la publicité par le P. Portalié, rédacteur aux Etudes? Les Etudes accusaient ainsi d'être empoisonné un fruit qu'elles-mêmes avaient mûri avant de le tendre aux bouches catholiques.

La vérité, peu avouable, ne sera jamais bien connue. On chuchoté que le concours des jésuites à l'Institut de Toulouse dégénérait en tutelle et que M. Batiffol commit l'impardonnable audace de s'émanciper. Quand les religieux enseignant dans les Facultés catholiques furent inquiétés par les parquets, on soupçonna le recteur de Toulouse d'avoir suggéré à son collègue de Paris que l'heure était propice pour secouer la tutelle en sécularisant toutes les chaires de théologie, cause ou prétexte, calomnie ou vérité, *chi lo sa*?

Quoi qu'il en soit, M. Batiffol apprit bien vite qu'on voulait sa tête et qu'on se flattait de l'obtenir.

A ce moment l'homme, donna sa mesure de sincérité, de cou-

rage et de vraie sagesse en faisant capituler le savant. Il crut apaiser les haines et conjurer la disgrâce en offrant des gages. L'indépendance de sa critique était ce qu'il avait de meilleur, il l'immola. C'était déjà trop ; le désir de paraître orthodoxe contre ses propres ouvrages l'entraîna à de pires concessions. Il lui fallut plonger dans le cœur de ses frères d'armes le couteau du sacrifice. Il le fit avec une rage dont les modernistes se souviennent et qui provenait sans doute moins de l'ambition que du remords. Nul n'a écrit sur M. Loisy des pages plus venimeuses après avoir commis soi-même avec moins de droiture et plus de subtile perfidie les abus de doctrine qu'il lui reprochait. Le châtiment est venu. M. Batiffol n'a pas désarmé ses adversaires. Il a perdu l'estime des consciences libres. Abandonné des uns, après avoir lâché les autres, il est revenu, au collège Ste-Barbe, l'aumônier d'autrefois. Qu'il y médite, devant ses espérances abolies et sa jeune gloire si prématurément fauchée, le danger des petites habiletés qui prennent souvent forme de maladresse pour servir d'instrument à cette mystérieuse puissance que d'aucuns nomment la justice immanente.

L'évêque de Langres est nommé archevêque de Laodicée. Ce titre honorifique a la signification d'une couronne funéraire sur une tombe. Il veut dire à celui qui en est investi : Dormez en paix, que plus jamais on entende parler de vous. et M. Herscher, en effet, entre dans le silence et l'inaction de la retraite à l'heure où d'autres ceignent la mître. C'est un sacrifié, lui aussi. Pourquoi ?

Tout simplement parce que la liste de proscrption n'est pas close. Après Le Nordez, Geay, Oury, Sueur, Guillois et Lacroix, un autre est appelé à monter sur la charrette. A qui le tour après Herscher ?

Ce cortège de démissionnaires qui se déroule avec lenteur suivant un programme arrêté d'avance et avec de longs arrêts prévus pour détourner l'attention publique du but évident, c'est le cortège des prélats républicains, sincèrement concordataires. Voilà bien la tare uniforme qui attira sur eux la disgrâce irrémédiable.

M. Herscher espéra se réhabiliter en brûlant ce qu'il avait adoré. son élévation à l'épiscopat sur le siège de Langres, près duquel il était venu très jeune s'asseoir, étranger au diocèse, et dès lors en butte aux suspicions, aux jalousies et aux vengeances ecclésiastiques, avait exaspéré les vieilles rancunes. On affectait de voir en

lui une créature de la franc-maçonnerie. Un mot malheureux échappé de ses lèvres, un jour où il implora du haut de sa chaire le « Grand Architecte de l'Univers », suffit à convaincre les moins difficiles, de sa complicité avec les sociétés secrètes. Son adhésion déclarée, agissante, presque fervente aux instructions de Léon XIII touchant la constitution républicaine de la France, ameutait contre lui, dans l'ombre des presbytères ou des demeures canoniales, une faction d'intransigeants se mouvant dans le sillage de Mgr Fèvre et de M. Perrot. L'oposition sourde éclata quand Pie X fut Pape.

M. Herscher voulut conjurer le danger par une virevolte conciliante. S'il ne lui était plus possible de dépouiller ce caractère républicain auquel il devait l'épiscopat, il lui était facile de fronder contre le gouvernement, de s'associer à toutes les violences de l'Eglise contre le pouvoir civil, d'apposer son nom au bas des manifestes belliqueux et de lever la crosse, à l'exemple du chef, sur ces pestiférés de modernistes. L'évêque de Langres se soumit à d'aussi graves inconséquences. Beaucoup de ceux qu'avait séduit son libéralisme lui retirèrent leur amitié. Pas un de ses ennemis ne mit bas les armes de l'intrigue. Lui aussi, comme Batiffol, expiait ses capitulations dans l'isolement. Aujourd'hui il disparaît chassé à coups de fleurs qui dérobent aux regards profanés les coups de triques dont il est assommé. Il y a un évêque de moins. C'est peu de chose. Mais une leçon nouvelle dont ils ne profiteront sans doute pas se dresse devant les déserteurs en robe noire ou violette. On n'échappe pas à la vindicte de Rome, qui ignore les repentirs. Mais il y a deux attitudes en face d'elle : ou prostré sous ses coups dans l'anéantissement et l'opprobre d'une personnalité qui se renie, ou debout dans la fierté d'une conscience qui se respecte et se défend. Ce n'est pas aux agenouillés que va la considération publique.

Autour du serment. — Durant tout le mois qui vient de s'écouler, le serment antimoderniste fut à l'ordre du jour. Il provoqua plusieurs discussions à la Chambre prussienne et à celle du Würtemberg, où les ministres du culte respectif se déclarèrent prêts à soutenir les prêtres qui, fonctionnaires de l'Etat, se refusaient à le prêter. Le bruit avait couru, avant la fin de 1910, que les prêtres allemands allaient résister en foule et que le Vatican avait jugé opportun de les dispenser du serment. Un examen plus attentif de la situation persuada les émissaires de Rome qu'il

s'agissait là d'une légende, suggérée, peut-être, par les glorieuses et fières traditions de la « deutsche Kultur », et que le clergé allemand n'était pas moins prêt en masse à faire comme les autres. Ensuite ce fut le tour des professeurs universitaires. Fonctionnaires de l'Etat et représentants de la science, on se disait que jamais ils ne consentiraient à abdiquer leur indépendance civique et scientifique. Et l'on avait si grand peur d'eux que le Vatican, accorda pour cette fois, une dispense spéciale aux professeurs universitaires. Accorda, est manière de parler, car Rome s'est fait une vieille habitude de reprendre d'une main ce qu'elle fait semblant d'octroyer de l'autre. On a dispensé le professeur, mais non pas le confesseur, le prédicateur, etc., et quand, ainsi qu'il arrive dans la plupart des cas, ces deux attributions se trouvent réunies chez le même individu, le serment chassé par la fenêtre, rentre triomphalement par la porte.

Mais le double jeu du pape ne s'arrêta pas là. Le 16 janvier, les *Acta sedis apostolicæ* publiaient une lettre adressée le 31 décembre, par le pape au cardinal Fischer, archevêque de Cologne, et où nous trouvons, entre autres, les lignes suivantes : « Dans nos conversations avec toi, mon cher frère, nous avons toléré une exception et admis que les prêtres enseignant dans les facultés de théologie ne pouvaient être contraints au serment... De plus, nous avons la conviction que précisément ceux auxquels nous faisons la concession de les dispenser du serment voudront le prêter avant tous les autres, pour montrer leur caractère viril quoiqu'il leur en puisse coûter; car ils se paraîtraient à eux-mêmes indignes de leurs fonctions de maîtres chrétiens s'ils avaient honte d'être les serviteurs du Christ... » Celui qui voudrait se moquer de son public sur toute la ligne ne s'exprimerait pas différemment. On vous accorde la dispense du serment et en même temps on vous fait une obligation morale de le prêter avant tous les autres. C'est comme si l'on vous dispensait de faire maigre un vendredi jour de Noël pour vous inciter justement à ne point manger du tout ce jour-là ! Mais l'attitude du pape s'explique mieux si l'on songe qu'à Rome on regrettait fort d'avoir pris trop au sérieux la « résistance allemande » et qu'on voulait rattrapper le peu qu'on avait trop généreusement donné. D'après le *Das neue Jahrhundert* (5 février) les dociles professeurs : Atzberger, Bardenhewer et Seitz à Munich, von Belser, Sägmüller et L. Baur à Tübingen, Göpfert, Weber et

Kneib à Würzburg, Breig à Fribourg, se sont hâtés de prêter bravement serment, laissant en assez mauvaise posture les ministres qui s'étaient mis fort en peine de protéger leurs fonctionnaires ! Mais la lettre du pape ne constitue pas seulement un double jeu sournois, elle renferme encore une vulgaire insulte lancée à tous ceux qui ne veulent profiter de la dispense, car le pape les qualifie comme obéissant à un respect tout humain et partant indignes d'enseigner la doctrine chrétienne. Les professeurs de Münster repoussèrent le serment, mais en déclarant « qu'ils ne considéraient point que le prêter serait renoncer à leur liberté de pensée et à leur sens scientifique ». Les professeurs de Breslau le repoussèrent, eux aussi, mais en déclarant au cardinal Kopp qu'ils l'auraient prêté si on l'avait exigé d'eux. Le pape répondit par des phrases onctueuses, mais n'insista point sur l'opportunité de le prêter *(Osservatore Romano* du 13 février*)*, et dans la séance du 28 février, le ministre des cultes prussien annonça que cette lettre était le résultat de ses négociations avec le Vatican !

En dépit de très nobles exemples donnés par quelques prêtres bavarois et würtembergois, les résultats du serment nous semblent de nature à détruire la légende qui attribuait aux anglo-saxons une conscience plus respectueuse de leurs propres droits qu'aux peuples latins. En réalité, partout où passe Rome se produit un affaissement de la conscience et une déchéance de l'esprit. Rome réussit à faire des esclaves et les esclaves font leur métier en se prosternant devant l'idole vaticane.

— Pour ce qui concerne l'Italie, nous n'avons rien de nouveau à signaler sur ce sujet sinon que les autorités ecclésiastiques ont permis de jurer en faisant des réserves sur les parties historiques de la formule. Tel fut le fait du célèbre père Semeria. On cite un cas particulier où Pie X aurait, par un document écrit de sa main, autorisé une réserve pareille, malgré la réponse défavorable de la S. Pénitencerie.

— Un de nos collaborateurs français nous écrit : « A Lille, le serment antimoderniste a été prêté solennellement et publiquement, par les professeurs des Facultés catholiques. L'un d'eux, M. Germonprez, qui est parmi les dirigeants de l'*Action française* dans le Nord, a fait faire un grand tableau représentant la prestation du serment. Le tableau a été exposé avec une légende explicative, dans la rue la plus fréquentée de Lille. Le serment ayant été col-

lectif, plusieurs professeurs, cependant, prétextant une indisposition, se sont abstenus d'intervenir, ne tenant pas à ce que leur tête puisse être représentée dans le tableau commémoratif. »

— Dans une lettre que notre correspondant américain nous adresse, nous lisons : « Quant au serment antimoderniste, autant que j'en sache, il n'y a eu qu'un prêtre en Amérique qui ait refusé de le prêter. C'est un jeune père Pauliste, d'une intelligence rare et d'une grande noblesse de cœur. C'est un de mes anciens élèves, et je suis fier de lui. Il remplit une place de professeur dans une école secondaire. Ici comme en Europe, nous avons eu d'innombrables parjures. Cette lâcheté est fort décourageante ; Rome a créé des serfs et sa morale des méchants. »

— A Munich, le Dr Wieland, un de ceux qui repoussèrent le serment, déclara, dans une conférence publique, à laquelle assistaient plus d'un millier de personnes, que bien qu'excommunié, il n'en restait pas moins un prêtre catholique, et qu'un rapprochement entre protestants et catholique ne serait possible que lorsqu'on aurait brisé le joug romain.

Le Dr Heldwein, l'ex-aumônier de la Cour, fit aussi un discours sur « La Papauté et l'Eglise nationale », comparant le catholicisme à un géant qui se meurt.

Les autorités scolaires du grand duché de Bade, réunies à Carlsruhe, ont décidé que tout ecclésiastique qui prendrait sa licence ne recevrait plus, s'il a prêté le serment antimoderniste, que l'autorisation de faire des cours d'instruction religieuse. Les mêmes autorités badoises ont promis l'appui de l'Etat aux professeurs ecclésiastiques qui se sont refusés à prêter le serment. L'association des professeurs de l'Université allemande de Prague, adopta une résolution qui proteste contre le serment antimoderniste. Le président, comte Greispach, déclara que ce serment constituait un aveu de complète dépendance intellectuelle et était contraire aux principes de la science et de la recherche libres.

Nouvelles de Belgique. — Nous avons reçu plusieurs lettres de la Belgique que nous ne pouvons publier intégralement faute d'espace. Nous nous contenterons d'y glaner quelques nouvelles parmi les plus intéressantes. L'étude de notre ami, M. E. Cauderlier, sur *Le clergé belge et son action sociale,* si exacte et si documentée, a eu un retentissement considérable dans tous les pays. La tyrannie des prêtres sur les ouvriers et ouvrières et

surtout sur les campagnards de la Flandre, dépasse toute imagination. Messieurs les curés sont des *signorotti* qui ne plaisantent guère ! En voici un exemple. Il y a quelque temps le curé de Moorslede fêtait son jubilé. On fit à cette occasion une collecte dans le village ; un malheureux ouvrier, père de 7 enfants, donna une pièce fausse et s'en vanta. La rancune du curé s'abattit inexorable sur le téméraire et sur tous les siens. Dans le diocèse de Bruges, également, un curé refusa de célébrer une messe pour l'enterrement d'un de ses paroissiens parce que la famille du défunt, se trouvant dans la misère, n'avait pu payer que 8 fr. au lieu des 12 prescrits par le tarif.

Le curé, bien qu'il ait charge d'âmes envers ses paroissiens à quelque parti qu'ils appartiennent, ne se gêne point pour mener la campagne politique la plus éhontée, faire servir les églises à la propagande, voire même faire partie du comité électoral. Une circulaire émanant d'un comité semblable et adressée aux cléricaux d'Oostcamp était signée : de ondervoorzitter Eerw. H. E. Dambre (Le vice-président Rév. M. E. Dambre).

L'attitude du clergé révolte de jour en jour davantage non seulement les catholiques libéraux qui commencent à déserter en masse les églises, mais aussi les catholiques orthodoxes qui ont tant soit peu conscience de l'esprit évangélique. Au mois d'avril dernier une lettre ouverte d'un catholique de Tournay, qui protestait contre l'intervention des prêtres dans les luttes politiques fit le tour des journaux. Les feuilles cléricales traitèrent ce document, qui se bornait simplement à rappeler aux prêtres les obligations morales de leur sacerdoce, comme un faux émanant de la Franc-Maçonnerie ! D'autres, comme l'*Ami de l'Ordre,* de Namur, déclarèrent formellement que la propagande électorale était un des devoirs les plus sacrés de la prêtrise.

Cependant il y a parmi les jeunes prêtres quelques éléments qui permettent d'espérer un réveil de la conscience morale. On commence à s'intéresser au modernisme et à manifester le désir de se tenir au courant de son activité. Quelques personnes de bonne volonté se proposent même de faciliter à ces jeunes hommes l'achat des livres nécessaires. Dans la dernière conférence ecclésiastique du Hainaut, tenue en ce mois de février, la question du modernisme fut longuement discutée.

POIGNÉE DE NOUVELLES

La Congrégation des Réguliers vient d'envoyer aux généraux des Ordres religieux une circulaire leur ordonnant de mettre en vente tous les biens immobiliers qu'ils possèdent. Cette vente est déjà commencée.

Voilà qui tranche de façon piquante avec la suffisance et les plus grands airs de Pie X. On est bien prudent au Vatican pour le temporel !

— D'après les *Münchner Neueste Nachrichten*, le Vatican prépare un décret qui mettrait les journaux catholiques du Centre, sous la surveillance d'un conseiller ecclésiastique. Il sera également défendu aux ecclésiastiques de s'associer à aucune société, fût-elle une simple association d'utilité générale comme les coopératives.

— Dans notre numéro de mars 1910 nous avons entretenu nos lecteurs d'un singulier procès en diffamation, intenté par un journaliste romain, M. Aureli, à MM. Fantoni et Quadrotta.

L'affaire s'est terminée par une transaction. L' « ecclésiastique romain », prêtre authentique, qui avait remis à M. le pasteur Paul Sabatier, le prétendu renseignement diffamatoire envers M. Aureli, a payé à ce publiciste, dix mille francs de dommages-intérêts.

— L'Université catholique de Fribourg ne laisse guère dormir Pie X sur ses deux oreilles. Après le père Rose qui dépouille sa soutane et quitte l'Eglise et le prince Max, qui se met tout à coup, à brailler des hérésies comme le plus échevelé des modernistes, voici que le professeur de littérature allemande, le Dr Wilhelm Kosch a l'audace de préfacer le roman d'un ex-prêtre, M. Léo Balet, intitulé *James*. Ce geste vient de lui faire perdre la chaire de Fribourg, mais ne l'a pas empêché d'être aussitôt nommé à l'Université de Czernowitz.

Le recteur actuel de l'Université fribourgeoise, le père Zapletal, qui a le grand tort d'être un savant véritable et un consciencieux, risqua fort, lui aussi, d'être révoqué et cela télégraphiquement. L'ordre péremptoire en fut donné par Pie X en personne au père Cormier, général des Dominicains, qui en fut si troublé et si affecté qu'il en perdit connaissance dans le salon même du Pape. Celui-ci consentit alors à surseoir l'exécution de cette mesure et un démenti de cet incident fut aussitôt envoyé à la presse.

Mais l'affaire n'en restera pas là. Trop d'éléments suspects menacent décidément d'empoisonner la saine doctrine de l'Université, Des deux grands inquisiteurs actuels, destinés à surveiller les inquisiteurs de jadis, l'un, le prince Max, a perdu quelque crédit depuis sa récente mésaventure, l'autre l'ineffable Decutins, a tout un passé de démocratie chrétienne — à la manière — de... Léon XIII — à se faire pardonner. Et voici comment il se fait qu'au sujet de

cette malheureuse Université, on se pose au Vatican la question fameuse : *to be or no to be.*

— L'éducation militaire du clergé se poursuit avec activité en Italie. Jusqu'ici, dans tous les séminaires, un judas pratiqué au centre de la porte permettait d'observer ce que faisait le séminariste dans sa cellule, fermée du dehors à double tour aux heures de repos. Maintenant, au *Collegio Leonino* de Rome, on vient d'installer, à toutes les portes de chambres, un système de sonnerie électrique qui signale au recteur l'entrée et la sortie de chaque séminariste. Il est défendu au clerc d'interrompre, pour n'importe quelle raison, son internat et même de passer quelque temps dans sa propre famille. Le séminariste, dès son entrée, qui a lieu en général entre 10 et 15 ans, jusqu'à sa sortie, vit dans une claustration absolue, que ne pénètrent point les perfides rumeurs du monde environnant. Ce régime de surveillance pénitentiaire est très justement approprié à former, dans le jeune prêtre, une conscience ferme et personnelle de sa responsabilité sacerdotale ; l'interdiction de tout journal et de tout ouvrage non scolastique est apte à lui fournir une culture tout à fait supérieure ; l'internement, enfin, lui procure une connaissance profonde des milieux dans lesquels il doit vivre et agir !

— Au mois de décembre mourut en Suisse la Baronne von Zedtwitz, née Miss Caldwee, Américaine, et sœur de la feue marquise Monstiers-Mérinville, qui a fondé l'Université catholique de Washington. Ces deux sœurs avaient quitté l'Eglise romaine. On a répandu le bruit, qu'au moment de sa fin, la baronne était retournée à l'Eglise. C'est un « pieux » mensonge. La baronne mourut ferme dans ses nouvelles convictions et un service non-catholique fut célébré aux funérailles.

— A la suite des événements provoqués par les mesures du Vatican contre les modernistes, un grand nombre de personnalités très connues de la Bavière catholique ont déclaré, dans le recensement de décembre dernier, n'appartenir à aucune confession *(konfessionslos)*.

— Dans une interview avec un rédacteur de la *Stampa* (25 janvier), M. Salvatore Minocchi raconte qu'étant à Venise, où il faisait une conférence sur la Bible, il obtint une audience du patriarche Sarto. Celui-ci déplora l'ignorance de beaucoup de professeurs de séminaires en matière d'être des modernes et lui fit les plus grands éloges du livre de M. A. Loisy : *L'Evangile et l'Eglise*, récemment paru. Mgr Sarto avait trouvé cet ouvrage si profond et si intéressant qu'il avait ressenti le besoin d'en relire plusieurs pages. Tout en n'approuvant pas certaines de ses affirmations, il reconnaissait l'excellence du principe de M. Loisy, qui visait à renouveler les méthodes d'études et de discussions dans les questions scientifiques parmi les catholiques. M. Minocchi se montrant fort étonné de cette liberté d'expression, le cardinal Sarto lui observa qu'il n'entendait d'ailleurs pas par là porter atteinte à l'essence des dogmes,

etc., etc. Quelques mois plus tard, le cardinal Sarto, devenu Pie X, condamnait solennellement le livre qu'il avait naguère si hautement loué !

— A la manière de Pie X, voici un nouvel échantillon des mœurs policières de la hiérarchie catholique. Un prêtre würtembergeois écrivait naguère, sous le pseudonyme de Hagen, et contre le célibat obligatoire, une brochure intitulée : « Zwangszölibat oder Priesterehe », dont nous avons déjà parlé. D'après le *Das neue Jahr*, (5 février) l'évêque Keppler a fait parvenir, par voie privée, à tous les prêtres de son diocèse, une « Déclaration », à laquelle ils doivent souscrire, qui condamne la brochure de M. Hagen et reconnaît les origines évangéliques du célibat obligatoire. L'évêque espère-t-il forcer ainsi le téméraire auteur de la brochure à se découvrir ?

— Un huitième sacrement vient d'être découvert par le Dr Faulhaber, le nouvel évêque de Speyer. C'est ainsi du moins qu'il a parlé de l'« Organisation des Dames catholiques » dans une conférence tenue le 31 janvier à Munich, sur : « la tâche actuelle et future de la femme catholique » (voy. Bayer. Kurier, nº 16.)

— Le Pape vient d'envoyer une lettre au cardinal Gruscha, archevêque de Vienne, en réponse à l'adresse dans laquelle les évêques autrichiens, à l'issue de leur réunion annuelle. protestaient contre les attaques de M. Nathan, à la papauté. Le Pape félicite, entre autres, le cardinal de son œuvre apostolique à Vienne, et il le remercie de tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de l'Eglise en appliquant pieusement toutes les prescriptions pour la destruction de « la peste du modernisme », l'affermissement de l'autorité des évêques et la communion des enfants.

— D'après la catholique *Gazette populaire de Cologne*, le Pape vient d'adresser une lettre d'excuses au roi de Saxe, en lui exprimant son regret des injures reçues de la part du baron de Mathies, camérier du Saint-Siège.

— A propos du décret pontifical concernant la révocation des curés par voie administrative, la « Bayerische Landes-Zeitung » publia, dernièrement, un remarquable article d'un prêtre de Würzbourg, lequel proteste contre un décret qui permet à un évêque de congédier un curé innocent *(parochus innocens)* sans qu'il existe aucune plainte fondée, mais simplement en raison d'une certaine antipathie de la part de la population *(injustum odium plebis)*. Le curé se trouve ainsi entièrement à la merci de quelques bigots ou de quelques fanatiques !

— Tandis que l'Italie sera en pleines fêtes pour célébrer le quantenaire de son Unité, le Vatican prendra le deuil. Durant toute cette année. le Pape ne tiendra aucun consistoire, ne créera aucun cardinal, ne recevra aucun souverain de passage à Rome. On avait fait courir le bruit qu'il aurait même fermé les Musées du Vatican ; cette nouvelle a été démentie. Le Pape, dit-on, n'a jamais songé à faire montre de rancune par des moyens si puérils.

La vérité est que le Pape n'aurait nullement le droit d'agir de la sorte, car les Musées, d'après les lois des « gaurentigie » sont propriété de l'Etat italien. En revanche, cette année de deuil ne sera pas entièrement improductive, car les journaux « papaux » ont ouvert une souscription extraordinaire pour le « Denier de Saint-Pierre », espèce de fiche de consolation pour le Saint-Père et dédommagement de ses regrets amers et de son vain songe d'une domination terrestre. C'est, du reste là, la chose la plus *glorieuse* et la plus *sainte* que puisse faire un bon catholique ! C'est Pie IX, lui-même, qui l'affirme dans son allocution du 12 octobre 1861 : « Les Evêques, le clergé et les peuples estimèrent qu'aucune chose n'était plus chère, plus glorieuse et plus sainte que de remédier aux difficultés du Saint-Siège, par leurs donations pieuses et spontanées » !

— Une grave agitation fermente en Irlande contre le Vatican, lequel, par un décret du 19 avril 1909 *(Ne temere)*, prétend remettre en vigueur une ordonnance du Concile de Trente, tombée en désuétude. D'après celle-ci, tout mariage entre catholiques et protestants, non célébré par un prêtre catholique, est déclaré nul et les enfants sont considérés comme illégitimes.

— Le Vatican vient d'imposer un nouveau Statut à l'« Union économique-sociale catholique » en Italie, visant à rendre cette organisation toujours plus étroitement dépendante de lui. Chaque association économique sera surveillée par un assistant ecclésiastique nommé par l'évêque, et c'est le Vatican qui élira le président, ainsi que l'assistant de l'Union.

— Les jésuites prêchent le boycottage contre toute l'œuvre de d'Annunzio. Dans un article de la *Civiltà Cattolica* du 4 février, intitulé : « Sensualité et Mysticisme », on lit : « Il s'agit d'en faire le boycottage sous toutes ses formes : de s'abstenir d'assister aux représentations dramatiques de d'Annunzio, d'acheter et de lire ses ouvrages, de louer ses qualités intrinsèques, et enfin se défendre de tout ce qui peut contribuer, directement ou indirectement, à la diffusion de ce poison mortel. »

— L'*Osservatore Romano* publie, en date du 9 février, un *Motu Proprio* de Pie X excommuniant les prêtres anglais, MM. Beale et Howarth, ainsi que l'archevêque vieux-catholique A. Harris Mattew. C'est l'aboutissement de l'incident dont nous avons longuement parlé dans le numéro d'octobre de l'année passée.

— Le *Cœnobium* publiera, dans son numéro double, janvier-février 1911, l'article *Religion et Illusion*, du baron F. von Hügel, une des personnalités les plus représentatives du modernisme catholique.

— M. André Bourrier, directeur du *Chrétien*, nous annonce qu'il vient de transférer la rédaction et l'administration de son journal à Marseille, Vallon de l'Oriol, 2 A.

— La *Revue internationale de Théologie* (à Berne), fondée au Congrès vieux-catholique de Lucerne, en 1892, et dirigée avec

tant de compétence par le prof. Michaud, est remplacée par la *Internationale kirchliche Zeitschrift,* sous la direction du prof. Thürlings.

La *Revue* continuera à paraître en livraisons trimestrielles de 120 à 150 pages 8°, au prix annuel de 12 francs, à l'imprimerie Stæmpfli & Cie, à Berne.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Le Vœu de Célibat.

On ne saurait contester qu'il y a aujourd'hui une crise du célibat des prêtres. Le clergé contemporain s'insurge contre cette coutume désuète et ne veut plus accepter la vie anormale qu'elle lui impose. L'Eglise pourrait parfaitement permettre le mariage sacerdotal; ni le dogme, ni la morale ne s'y trouvent absolument engagés : il y a là une simple question de discipline et de routine; mais les théologiens les plus orthodoxes doivent reconnaître qu'il n'est point *de fide* de croire à la nécessité du célibat ecclésiastique. D'ailleurs, cette loi n'a pas toujours existé dans la société catholique : plusieurs apôtres étaient mariés, et les papes ont eu à lutter contre le Nicolaïsme. Aujourd'hui, le mariage est permis chez certains Grecs et Orientaux en communion avec Rome. — Comment obtenir de l'Eglise officielle la suppression du célibat obligatoire pour les prêtres, dans l'univers catholique ? Etant donnée l'intransigeance des dirigeants actuels de cette Eglise, à laquelle nous restons attachés, bien malgré eux, il est inutile de s'élever théoriquement contre cette loi ecclésiastique, il est inutile de faire entendre de timides plaintes ou de vaines récriminations. Comme l'a dit George Tyrrell : « Quand, en effet, l'autorité est muette ou s'affole, la conviction intime reprend ses droits et ses libertés. » *(Lettre à un Professeur d'Anthropologie,* trad. française p. 60.) Pour faire abroger une loi, il faut la violer quand on ne peut faire autrement; lorsque la réforme est impossible ou inutile, il faut recourir à la révolution [1].

Mon avis est donc que les prêtres hostiles au célibat ecclésiastique feraient une œuvre féconde en violant cette loi. Loin l'idée odieuse de leur recommander le concubinage ! Ce que je conseille

[1] Voy. Spartaque, *Réforme ou Révolution,* dans cette revue, octobre 1910.

aux membres du clergé, c'est de se marier *publiquement* et *régulièrement*, en nombre, devant le magistrat civil. Sans doute, si le cas était isolé, il serait peu démonstratif ; mais supposez que de nombreux ecclésistiques (tout en restant les enfants et les prêtres de l'Eglise romaine) n'hésitent pas à adopter, en toute franchise et devant tous, la vie de famille normale et saine : l'Autorité ecclésiastique ne serait-elle pas obligée de s'émouvoir et de se soumettre ou se démettre ? Elle ne pourrait qu'en se suicidant repousser cet effort sincère ; il lui faudrait, coûte que coûte, accepter que son clergé demeure vis-à-vis d'elle dans cette situation irrégulière, ou sanctionner cette attitude par la reconnaissance officielle du droit des prêtres à se marier.

Mais cette solution soulève un problème, car il faudrait que les ecclésiastiques violent leur vœu de chasteté. Déjà des hommes, dont le pain quotidien était assuré, ont blâmé « le faux serment des modernistes ». N'étant pas prêtre, je suis tout à fait désintéressé dans la question ; mais il s'agit de savoir si les prêtres sont obligés en conscience de respecter leur vœu perpétuel de chasteté.

Pour qu'une promesse soit moralement valable, il est indispensable qu'elle soit faite en pleine connaissance de cause et en toute liberté. Or, c'est en sortant du séminaire que le jeune prêtre jure de conserver sa virginité. On lui a montré le monde sous un jour faux et défavorable, on lui a fait voir dans la femme un être astucieux et impur, on lui a laissé entendre que tout dans l'amour était brutal, que rien n'y était pur ni beau ; toute une préparation admirable, une éducation, un élevage, si j'ose dire, ne tendaient qu'à un but : la chasteté [1]. Aussi est-ce dans l'ignorance de sa nature et du monde, et dans l'élan sincère et joyeux de sa ferveur religieuse, que le séminariste fait à Dieu cette imprudente promesse. Que vaut un tel serment, dont sont absents la pleine connaissance et l'entier consentement ? Ceux qui savent ce qu'ils promettent et le font librement (s'il en est), commettent une faute en s'enchaînant pour toute leur vie ; et ils seraient encore coupables en violant leur vœu. Mais les autres sont le nombre. Ils auraient tort de se croire engagés par un serment sans valeur. Sans doute, il est bon de se donner tout entier au service de Dieu ; mais ce n'est pas possible à tout le monde, et nombreux sont ceux que la ferveur

[1] Voy. Abbé Dolonne, *Le Clergé contemporain et le Célibat*. Paris, 1910.

religieuse pousse au sacerdoce et qui ne sont pas faits pour une vie solitaire.

C'est à ceux-là que je m'adresse, leur disant : Si vous vous livrez secrètement au concubinage et à l'immoralité, vous êtes des lâches et des égoïstes, car vous n'agissez que pour vous. Mais si vous avez le courage de vous marier légalement et publiquement, vous sortez de la situation équivoque et néfaste du célibat ecclésiastique, et c'est le seul moyen d'en amener la suppression.

Lille. Pierre Couissin.

Déclaration.

Quelques journaux français ont reproduit un article de la *Semaine Religieuse de Cambrai,* qui, à propos de mon article de janvier dans notre *Revue*, rend le *Sillon* responsable de mes idées modernistes.

Cette affirmation est erronée. Mon modernisme date du jour où j'ai lu l'Encyclique *Pascendi* (1907) : c'est du moins à ce moment que j'en ai pris conscience. Or, je n'avais encore jamais assisté à un cercle du *Sillon.* Ce sont les actes de Pie X qui m'ont déterminé à le qualifier sévèrement, car il a prostitué l'autorité pontificale que je révère. Parmi ceux des sillonnistes qui s'intéressaient aux questions religieuses, certains étaient modernistes, d'autres ne l'étaient pas.

En tous cas, beaucoup d'entre eux apprécient comme moi la condamnation du *Sillon.* Les dirigeants se sont soumis, comme il était nécessaire. Mais la masse d'ouvriers qui constituait le *Sillon* a été scandalisée et choquée par la folie sacrée du chef officiel de notre Eglise. Pierre Couissin.

TRIBUNE LIBRE

La tolérance tzarienne.

A M. Salomon Reinach.

« *Je n'en crois pas mes yeux* » en lisant votre réponse, monsieur ! Il me semble avoir été assez clair, dans ma lettre à la Rédaction, pour faire comprendre que j'établissais un parallèle entre la *tolérance tzarienne* et l'*intolérance papale.* Oui, monsieur, je ne me rétracte pas et je ne vous rendrai les armes que le jour où vous m'aurez prouvé que les tzars de Russie ont été plus intolérants que les papes romains. Pour vous faciliter cette besogne, je vous con-

seille de lire un ouvrage intitulé : « *Ephémérides de la papauté*[1] », lequel vous édifiera amplement sur la question ; puis pour ce qui concerne la Russie et ses sectes ; « *Dans les montagnes* » par Melnikoff ; « *Dans les forêts* » par Pétchersky, et « l'*Antéchrist*[2] » par Méréjkonsky. Vous trouverez également, dans le savant ouvrage de *Hellstadt* « *Histoire de la culture universelle* », tout ce qui touche à la question israélite en Russie. L'auteur nous y expose, avec infiniment de justesse, les motifs qui ont déterminé un duel séculaire entre les juifs et les Russes ; persécution *exclusivement* politique, — ne vous déplaise, — et, si pour vous en convaincre, il est nécessaire d'invoquer le témoignage des Israélites de Russie, voici ce que me disait, ce matin, après lecture de la « Revue moderniste », une israélite, femme de science et d'esprit, très versée en politique : « au point de vue du développement *religieux et intellectuel*, nous sommes libres : nous avons nos synagogues, nos assemblés, nos écoles[3]..... Si l'on nous poursuit c'est dans la crainte de nous voir accaparer le commerce, — c'est fait dans les petits centres, — les carrières libérales ou administratives ; nous sommes plus avancés que les Russes, car il n'existe pas de juif absolument illettré[4]..... »

En ceci, je suis d'accord avec ma charmante interlocutrice ; mais joignons à cela, monsieur, les qualités de race, intelligence, activité, sobriété, ténacité et admirable habileté dans les affaires de même que les *expédients* qui assurent aux juifs un succès infaillible et vous comprendrez que le juif est un danger pour le moujik russe, si pauvre, si ignorant, si résigné qu'il résiste rarement aux exactions dont il est victime ; mais lorsqu'il s'indigne

[1] Librairie Nourry, Paris.

[2] La police russe a dû forcément sévir contre les sectaires de l'empire et cela au nom de la morale : les abominations commises au sein de leurs assemblées n'ont d'égales que les bacchanales de l'antiquité. Les ouvrages cités plus haut en font une fidèle peinture.

[3] Le rabbin est autorisé à donner son enseignement aux jeunes israélites dans la plupart des écoles russes. Que dirait le pape ?.....

[4] Nous ajoutons que les lois russes n'autorisent pas le mariage entre juifs et chrétiens, mais, que ce soit haine ou mesure de sagesse, qu'importe puisque P.-H. Loyson nous a résolu ce problème dans les *Ames ennemies : « Un seul foyer, une seule croyance »*, nous a-t-il crié..... les âmes tolérantes répondront : « Qu'importe la route, si nous marchons tous vers l'Idéal ? »

aussi, c'est un tigre capable d'organiser un massacre en règle (Pogroms de Kischinew et autres).

Si vous voulez remonter, avec moi, le cours des âges, nous trouverons une autre cause à cette haine séculaire entre juifs et moujiks russes. Nous sommes en 1620 ; la Russie Blanche gémit sous la domination polonaise et les poursuites et les vexations des missionnaires latins..... « Un autre fléau s'y ajoute, nous dit Ram-« baud, le *Juif-Arendateur* auquel le seigneur polonais avait con-« fié l'intendance de ses domaines, donné le droit de vie et de « mort sur ses sujets, amodié la pêche, la chasse, les routes, les « cabarets, amodié même l'église orthodoxe si bien que le paysan « ne pouvait ni se marier, ni baptiser ses enfants sans avoir acheté, « au mécréant, l'accès du sanctuaire [1]..... »

Une *bande noire* se forme déjà à cette lointaine époque et l'on oppose violence à violence, cruauté à cruauté : c'était un terrible « struggle for the life » s'il en fut jamais. Les mœurs se sont adoucies depuis lors, — les dieux en soient loués ! — mais le peuple russe si profondément religieux, n'a pu oublier et, de génération en génération, il s'est habitué à voir le juif, un *vendeur* de *sacrements* [2], l'ennemi du chrétien et vous savez le reste !

En deux mots, voici la réponse d'un pasteur de Riga : « Les protestants n'ont été inquiétés en Russie que lorsqu'ils ont voulu faire de la propagande *évangélique ;* ceux qui ont embrassé l'orthoxie ont cédé à l'appât du lucre : emplois, faveurs, privilèges..... Les juifs le font souvent lorsque leurs intérêts matériels sont en jeu..... Les Polonais sont dans le même cas. » J'ajoute qu'indépendamment de la question religieuse, les Polonais ont été poursuivis, avec une extrême rigueur, chaque fois qu'ils ont tenté un soulèvement, commis des sacrilèges ou proféré des blasphèmes contre l'orthodoxie. L'un d'eux vient d'être condamné à plusieurs années de détention pour avoir organisé une chasse au renard(!) dans une église orthodoxe. La loi punit encore la profanation des lieux saints en Russie. — Si M. Pisani considère ce que souffrent actuellement les Polonais prussiens (qu'on se rappelle les enfants-martyrs de l'an dernier) il avouera qu'il vaut mieux vivre sous le sceptre de Nicolas II.

[1] Rambaud, Histoire de la Russie, page 315.

[2] Les prêtres catholiques qui vendent les billets de confession sans application du sacrement, n'agissent pas mieux.

Quant à la masse du clergé catholique, en Russie, je lui souhaite d'être ralliée à un culte qui permettra à chacun de ses membres de prendre femme *devant la loi et devant le Seigneur* et mettra un terme aux scandales motivés par le célibat romain. Le mariage sanctifiera leurs amours, *Notre-Dame de Tschenstokhova* ne perdra plus ses diaments qui vont enrichir l'écrin des femmes adultères, les prêtres n'assassineront plus leurs frères pour s'emparer de leurs épouses [1] et si tout ne sera pas encore pour le mieux dans l'universelle Eglise du Christ, la morale des peuples aura, du moins, fait un grand pas dans la voie du progrès [2].

Riga, (Russie). Francisque d'Armade.

BIBLIOGRAPHIE

Jorge Corredor La Torre. **L'Eglise romaine dans l'Amérique latine.** Paris, Girard et Brière, 1910. In-8°, pp. 442. Prix : 4 fr. 50.

Nous ne connaissons pas, parmi les publications actuelles, un ouvrage dont la lecture soit tout à la fois aussi attachante et aussi instructive que celui de l'illustre écrivain américain M. Corredor La Torre.

Sombre comme une peinture de Zurbaran, où transparaissent à peine ça et là quelques éclaircies, défile devant nos yeux la vision de toutes ces républiques de l'Amérique latine, pour lesquelles l'esclavage de la glèbe et la servitude de la conscience fut l'inexorable rançon de leur éveil à la civilisation européenne. Les Espagnols, en échange de l'or indigène, leur firent le don d'une langue harmonieuse, mais en leur inoculant le virus du fanatisme à la pointe de l'épée, ils souillèrent et meurtrirent leur âme vierge et juvénile. Tandis que leurs frères du Nord, par une flagrante injustice de l'histoire, naissaient a la liberté sous l'influence féconde des protestants saxons, ces peuplades, qui ne demandaient qu'à vivre, qu'à rivaliser avec le septentrion dans l'essor commercial, industriel et les créations de génie, qu'à deve-

[1] Tout ce passage est une allusion au crime d'un moine polonais (catholique) que l'on juge en Cour d'assises actuellement.

[2] Le Consistoire catholique de Saint-Pétersbourg, indigné du débordement de ses prêtres, vient de leur interdire l'entrée des cabarets, des lieux de débauche d'où leur soutane ne sortait pas toujours intacte, ni leur cœur immaculé.

nir la vraie Amérique d'aujourd'hui, devaient au triste privilège de posséder la véritable révélation divine de rester, pendant de longs siècles, pauvres, stériles et opprimées.

Servi par une documentation extrêmement sûre et abondante, par un don d'observation aiguë, une impartialité admirable et un style vif, alerte et captivant, l'auteur, qui garde en son âme l'empreinte de toute la douleur et de tous les regrets de ses frères si mal partagés, nous trace le récit de cette lamentable histoire et nous dévoile jusqu'en ses plus obscurs méandres l'influence délétère du cléricalisme catholique dans la vie politique, sociale et familiale, intellectuelle et artistique de ces pays. Mais il nous donne aussi quelques nouvelles consolantes. La torture et le moine, malgré leur domination si longue et si absolue, n'ont pu empêcher la pénétration furtive des idées libératrices. Une phalange d'hommes à l'esprit moderne et ouvert, chaque jour plus aguerris, luttent contre le cléricalisme dominant, le tiennent souvent en échec, arrivent parfois même à le vaincre. L'émancipation de sa propre conscience, que l'auteur nous raconte dans la première partie de son livre, est un symbole, et pour nous l'augure, de l'émancipation toujours plus complète, toujours plus élevée du pays et destinée à nous le faire mieux comprendre. Mais l'Eglise a jeté de trop profondes racines dans le cœur même du peuple et dans son organisation politique et sociale pour qu'il soit déjà permis au parti libéral de chanter victoire dans tous les camps. Et cette observation est valable pour bien d'autres pays qui se croient déjà et trop naïvement à l'abri du danger clérical. La puissance politique et sociale de l'Eglise est en raison inverse de l'esprit de pure et vraie religiosité qui l'anime. Jamais le pape n'a été aussi puissant qu'en ce temps-ci où il compte si peu d'adeptes sincères. La Belgique est son fief, en Autriche, il fait le beau et le mauvais temps, en Allemagne, il dit à l'empereur d'aller ou de venir et l'empereur vient ou s'en va, il impose ses lois à l'Espagne, il grandit aux Etats-Unis et la France, l'Italie et le Portugal ne lui sont pas si étrangers que beaucoup se l'imaginent. Jamais les prêtres n'ont eu moins foi en lui et jamais toute la hiérarchie ne lui a été si lige : le colosse ne se tient debout que grâce à sa taille monstrueuse et l'Eglise est une toile d'araignée gigantesque qui, de ses fils ténus et inextricables, enveloppe et suffoque la société moderne.

On ne peut triompher d'un cléricalisme si admirablement organisé qu'en lui opposant l'alliance de tous les anticléricaux de tous les partis du monde entier, de toutes les confessions, de toutes les écoles, mais une alliance ayant un programme simple et efficace, agissant partout de conserve, et travaillant à l'émancipation graduelle de tous les pays de la terre. De telles réflexions surgissaient spontanément dans notre esprit en lisant le bel ouvrage de M. Corredor La Torre qui nous apparaissait soudain, pareil à une bataille fièrement gagnée. A. D. S.

C. Piepenbring, **Jésus historique.** Paris, Librairie critique Emile Nourry, 1911, 2 fr. 50.

Cet ouvrage est un essai de reconstitution des sources premières de nos Evangiles synoptiques. Il consacre de nombreuses et intéressantes pages à l'étude critique des *Logia*, du *proto-Marc* et des théories de Loisy sur la personne et l'œuvre de Jésus, la messianité et l'eschatologie. Une étude comparée des sources premières des synoptiques et de la théologie apostolique suggère au lecteur plus d'une réflexion sur la manière dont se serait, à l'origine, formée l'histoire christique ; la fixité certaine de nombre d'éléments de cette histoire, en maintenant à Jésus sa haute et même incomparable valeur et réalité morale et intellectuelle, ne lui conserverait pas, d'après l'auteur, son caractère de Messie Rédempteur. L'auteur nous apparaît profondément versé dans l'étude des origines chrétiennes et très au courant de la documentation contemporaine sur ce sujet.

Xavier Rive.

Livres reçus :

E. Montet, *De l'Etat présent et de l'avenir de l'Islam*, Paris, Genthner, 1911.

S. Minocchi, *Mose e i libri mosaici.* (Bibl. di varia cultura, n°1.) Modena, Formiggini. 1911. Prix : 1 fr. 25.

L. Wahrmund, *Katholische Weltanschauung und freie Wissenschaft*, 50e éd. München, Lehemann, 1909. Prix : 1 Mk.

Die Kirche in Gerichte ihrer Gegner, Vier Vorträge von H. Schuster, E. Fœrster, W. Vornemann, W. Veit Frankfurt-a-M., Moritz Diesterweg, 1911, Prix : broché, Mk. 1, 60 ; relié, Mk. 2,40.

A.-L.-M. Nicolas, *Essai sur le Chéïkhisme.* I. Chéïkh ahmed lahçahi. Paris, Genthner, 1910.

Vient de paraître :

A.-C. Lea. *Storia del Celibato ecclesiastico.* Traduzione di Pia Cremonini. Casa editrice di cultura moderna, Mendrisio (Suisse), 1911. 2 gros volumes in-8, gr. Prix : 25 fr.

Nous rappelons à nos abonnés qui voudraient acheter cet ouvrage capital et de toute actualité, qu'ils jouissent d'un rabais de 30 %.

ERRATA-CORRIGE

Numéro précédent, p. 16, ligne 23 : presqu'aussi] beaucoup plus.